

PER

A-799

BNQ

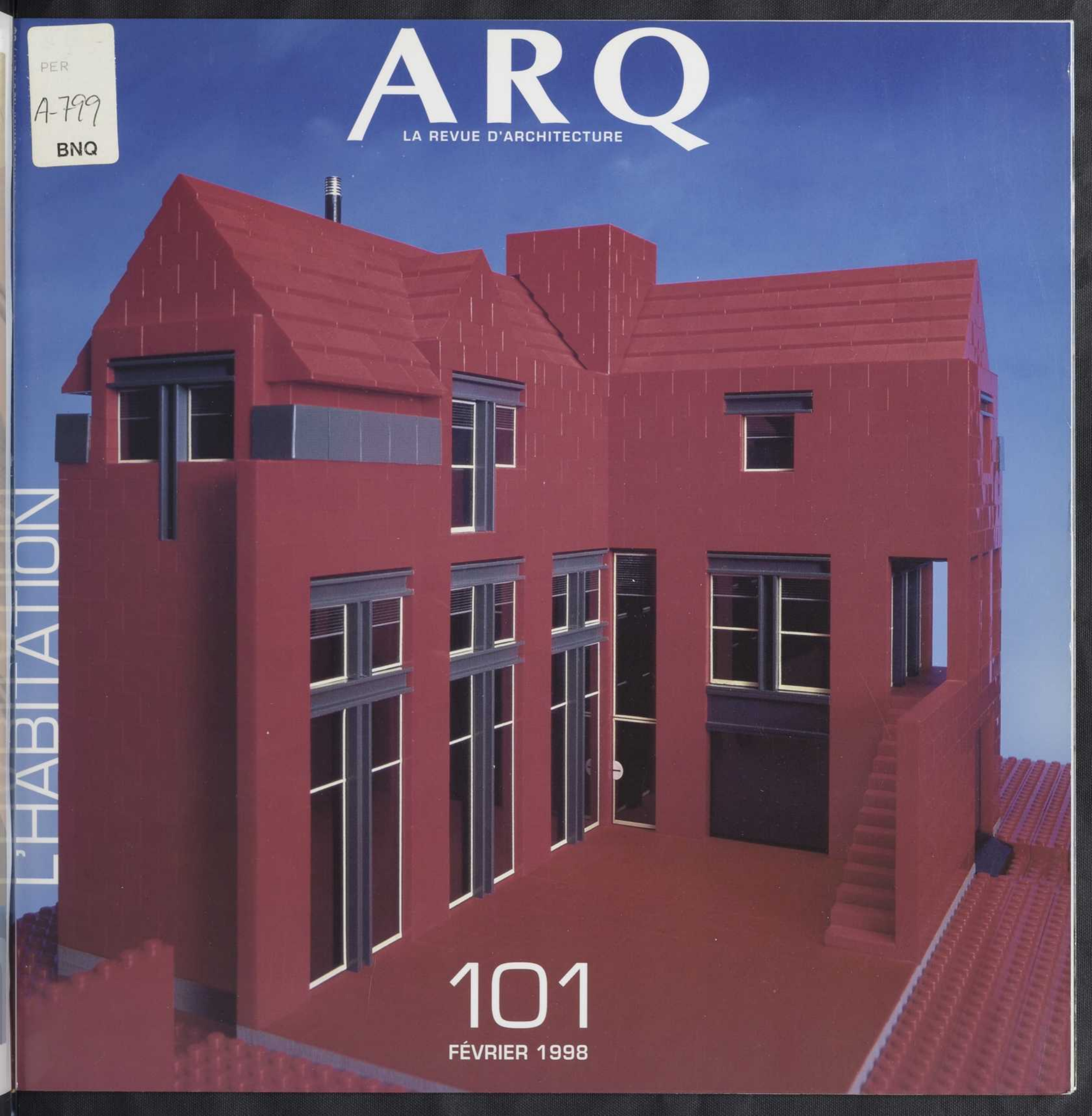
ARQ

LA REVUE D'ARCHITECTURE

L'HABITATION

101

FÉVRIER 1998



*Des détails qui charment l'oeil,
embellissent et personnalisent tout projet.*



11 Rouge médium antique

La brique SM® de Betcon, complice d'une architecture où se manifeste la qualité du détail et des assemblages, confère au projet sa personnalité et son caractère.

Les allèges et contours des fenêtres furent réalisés, en relief, avec des briques posées avec assises de chant, de boutisse et de soldats.

Des bandes de briques supermodulaires exécutées avec assises de soldats ornent les différentes façades de cette résidence et lui confèrent un aspect majestueux.

Des briques posées avec différentes assises en relief, agrémentent cette magnifique fenêtre qui est surplombée par un minutieux et élégant travail de maçonnerie de forme incurvée.

Toutes les différentes géométries de briques utilisées pour ces magnifiques détails se retrouvent, sans coût additionnel, dans chaque cube de brique SM® de BETCON.



BETCON

Un fier partenaire de votre créativité

1-800-906-4001 Fax: 514-670-2834

SOMMAIRE

NUMÉRO 101 FÉVRIER 1998

- 5 ÉDITORIAL
L'HABITATION
ANNE CORMIER
- 7 FAUBOURG-QUÉBEC ET LES PROJETS EUROPA
UNE ENTREVUE AVEC RADUF BOUTROS
- 12 LES ÉCO-RÉSIDENCES
- 14 LES HABITATIONS SAINT-AMBROISE
- 15 L'O.E.U.F. BONJOUR
ANNE CORMIER
- 16 MAISONS DES VILLES ET MAISONS DES CHAMPS
GEORGES ADAMCZYK
- 17 LA MAISON DES TROIS JARDINS, MONTRÉAL
AFFLECK + DE LA RIVA
- 18 LA MAISON DE LA RUE DROLET
JEAN-FRANÇOIS POTVIN
- 19 UN PROJET POUR LA CONSTRUCTION DE LA RÉSIDENCE FAMILIALE
MARC-ANDRÉ TELLIER
- 20 LES CONDOS DU PLATEAU MONT-ROYAL, CUVÉE 1997
MICHÈLE PICARD
- 22 LA HARPE SOLAIRE
MAURICE AMIEL
- 24 LES PREUVES DE L'ARCHITECTURE
PHILIPPE PARÉ

CRÉDITS

ccab

En page couverture
«L'ARCHITECTURE EST UN JEU MAGNIFIQUE...»
...surtout quand les clients sont des enfants.

Construction en Légo par François Brillant, architecte
pour ses enfants : Vincent, Raphaëlle et Frédéric.

«L'ARCHITECTURE EST UN JEU MAGNIFIQUE...»
Était le nom donné à une exposition «d'architecture Légo»
tenue au Centre Georges Pompidou en 1985.

Photo: Copilia

Éditeur: PIERRE BOYER-MERCIER

Membres fondateurs de la revue: PIERRE BOYER-MERCIER, PIERRE BEAUPRÉ, JEAN-LOUIS ROBILLARD ET JEAN-H. MERCIER.

Membres du comité de rédaction: GEORGES ADAMCZYK, ANNE CORMIER, PIERRE BOYER-MERCIER.

Production graphique: COPILIA DESIGN INC.

Directeur artistique: JEAN-H. MERCIER.

Représentants publicitaires (Sales Representatives) : JACQUES LAUZON ET ASSOCIÉS.

■ Bureau de Montréal: 100, Alexis Nihon, bureau 592 / Ville Saint-Laurent, Québec /H4M 2P1.

Téléphone: (514) 747-2332 / Télécopieur: (514) 747-6558.

■ Bureau de Toronto : 1-800-689-0344.

ARQ est distribuée à tous les membres de L'ORDRE DES ARCHITECTES DU QUÉBEC

Dépôt légal: BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC et BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU CANADA.

© ART ET ARCHITECTURE QUÉBEC: Les articles qui paraissent dans ARQ sont publiés sous la responsabilité exclusive de leurs auteurs.

ISSN: 1203-1488.

Envois de publications canadiennes: contrat de vente N° 0472417.

ARQ est publié six fois l'an par ART ET ARCHITECTURE QUÉBEC, corporation à but non-lucratif.

Les changements d'adresse et les demandes d'abonnement doivent être adressés à:

ART ET ARCHITECTURE QUÉBEC / 1463, rue Préfontaine / Montréal, Qc / H1W 2N6 / Tél. administration (514) 523-4900 ; rédaction: (514) 523-7024.

Abonnements au CANADA (taxes comprises): 1 an (6 numéros): 41,41 \$ / 69,02 \$ pour les institutions et les gouvernements.

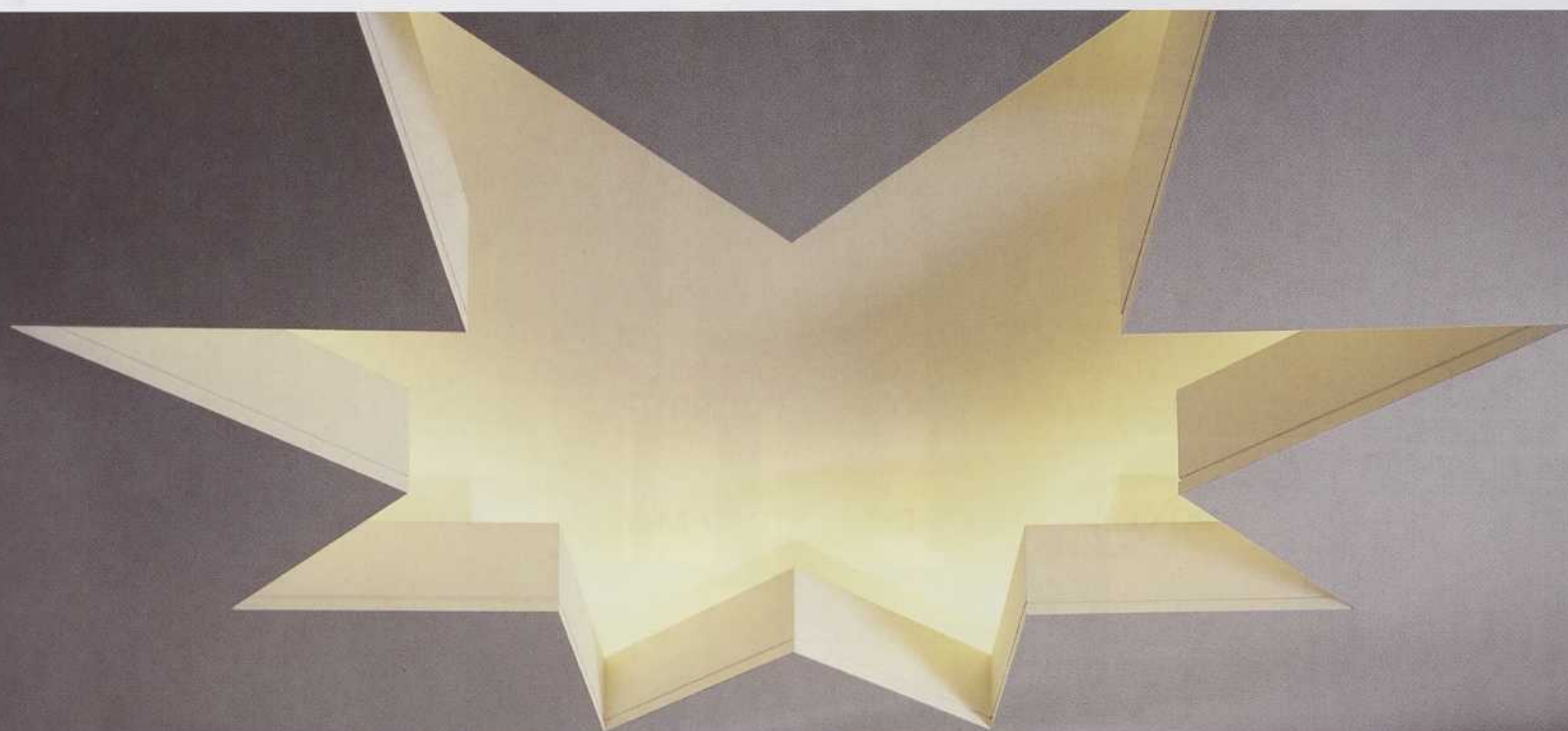
Abonnements USA 1 AN: (6 numéros) 60,00 \$ / AUTRES PAYS: 70,00 \$.

ARQ est indexée dans «Repères».

Créer un plafond distinctif...
un projet ensoleillé,
sans nuage budgétaire.

Voyez tout l'impact que peut avoir un système de plafond Armstrong pré-étudié.

Pour obtenir la trousse des Solutions de conception d'Armstrong, composez le 1 800 278-9534.



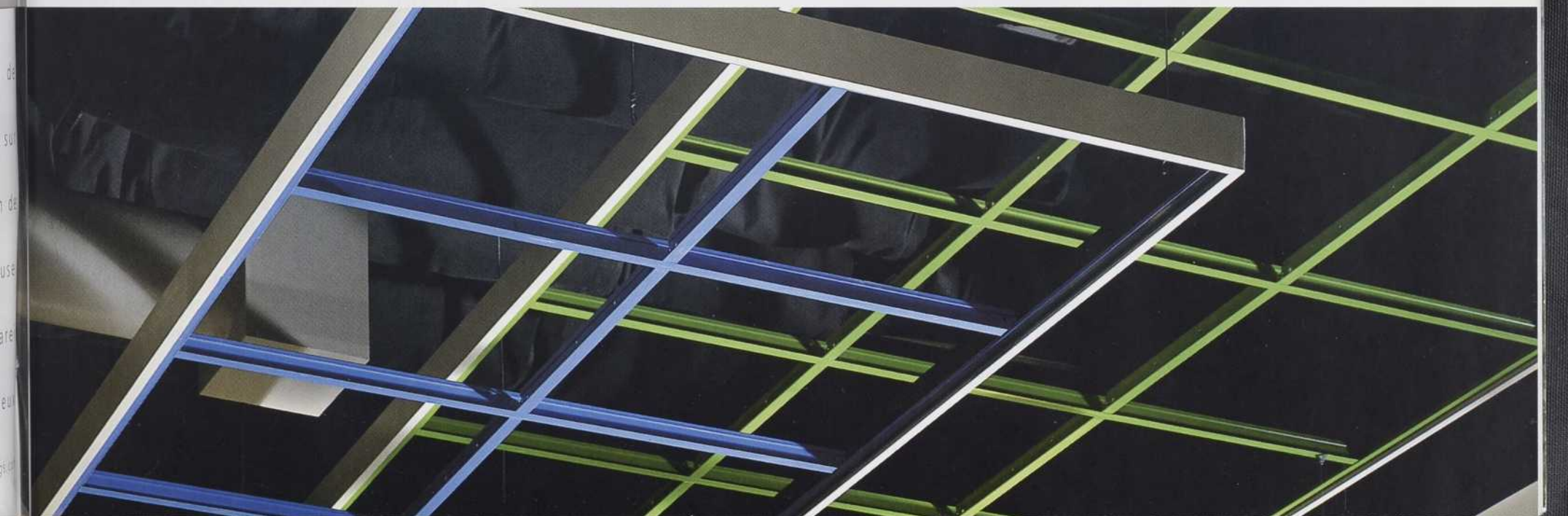
Chez Armstrong, nous savons que vous recherchez des solutions rentables pour créer une ambiance de vente unique et favorable. Voilà pourquoi nous vous offrons les systèmes de garnitures périmétriques sur mesure Axiom^{MC}, les systèmes de fourrure de mur sec et le treillis Prelude[®] XL peint sur 360°. Chacun de ces éléments vous permet de créer votre plafond sans exiger une construction sur place toujours coûteuse. De plus, toutes ces solutions de plafond sont appuyées par le service de distribution sans pareil d'Armstrong et par ses services de soutien technique et d'aide à la conception des plus précieux.



Armstrong

PLAFONDS, SYSTÈMES DE SUSPENSION ET PANNEAUX MURAUX ACOUSTIQUES

Les solutions dont vous avez besoin, des performances fiables^{MC}



SUBVENTIONS EN ARCHITECTURE

Le **Conseil des Arts du Canada** offre des subventions aux personnes sérieusement engagées dans un travail pratique ou théorique dans un domaine essentiellement relié au design architectural, incluant, outre l'architecture proprement dite, l'architecture paysagère, l'aménagement urbain, la théorie de l'architecture, la conception de mobilier et la restauration architecturale ou urbaine. Les subventions visent à encourager le travail indépendant de création ou de critique en architecture contemporaine.

À NOTER

- **UNE DATE LIMITE** par année pour toutes les subventions et tous les prix en architecture : **3 mars 1998**.
- Les candidats ne peuvent solliciter qu'une subvention dans les catégories suivantes : candidats établis, à mi-carrière et en début de carrière.
- Les candidats peuvent soumettre une demande à la fois pour le **Prix de Rome** ou un **studio à Paris**.
- Les candidats peuvent aussi demander une subvention de voyage au cours de la même année financière (1^{er} avril - 31 mars).
- Aucune date limite pour les demandes de subvention de voyage.

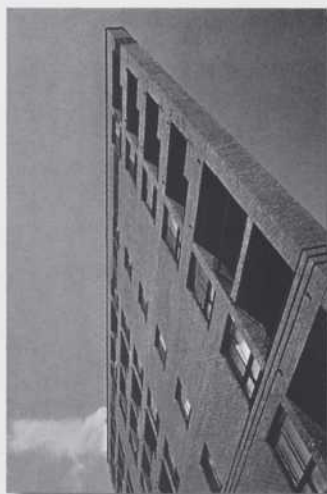
POUR OBTENIR PLUS DE RENSEIGNEMENTS ET LE FORMULAIRE DE DEMANDE

Doug Sigurdson, agent des arts visuels, 350, rue Albert,
C.P. 1047, Ottawa (Ontario) K1P 5V8
Téléphone : 1-800-263-5588, poste 4268, ou
(613) 566-4414, poste 4268
Télécopieur : (613) 566-4332
Courrier électronique :
doug.sigurdson@conseildesarts.ca



LE CONSEIL DES ARTS
DU CANADA
DEPUIS 1957

THE CANADA COUNCIL
FOR THE ARTS
SINCE 1957



PHOTOGRAPHIE
GRAPHISME
PRODUCTION D'IMPRIMÉS
CÖPIA DESIGN INC.
(514) 523-4900

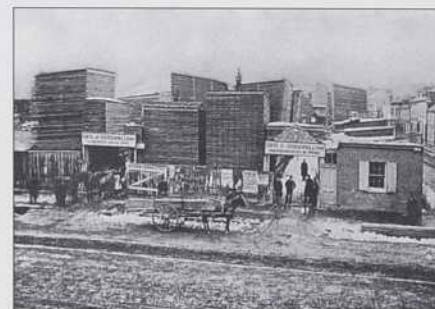


NOUVELLES DE L'INDUSTRIE

GOODFELLOW AMORCE SON DEUXIÈME CENTENAIRE

Fondée à Montréal en 1898 par George C. Goodfellow, la compagnie a étendu ses opérations dans tout le Canada et le monde. Toujours concentrée dans les produits du bois, principalement le bois d'œuvre, le bois franc et les poutres solides. *Goodfellow* possède une capacité importante de production et maintient un stock élevé de ses produits qui sont l'objet d'un rigoureux contrôle de la qualité. Cette grande

capacité de production et l'importance de ses stocks lui permettent de garantir l'approvisionnement «juste-à-temps» à tous ses clients. Cent ans après sa fondation, le siège social et l'usine de *Goodfellow* sont situés à



D'hier ▲ à aujourd'hui ▼

Delson, sur la Rive-Sud de Montréal où son équipe de spécialistes est à même de répondre aux exigences d'un marché en constante évolution. Mon cher *Goodfellow* c'est à ton tour...



COMMUNIQUÉ

DES SUBVENTIONS DE LA SCHL

La SCHL a annoncé le 5 février 1998 que 29 chercheurs canadiens recevront des subventions pouvant atteindre 20 000 \$ chacune, dans le cadre de son Programme de subventions de recherche (PSR).

Le programme vise à favoriser l'élaboration de nouveaux concepts et la mise au point de solutions novatrices, ainsi qu'à promouvoir une meilleure compréhension des questions le logement. Les candidats choisis effectueront des recherches prioritaires, notamment la place de l'habitation dans l'économie nationale et internationale, l'accessibilité financière des logements, le développement durable, les

marchés locatifs, la rénovation résidentielle, la performance des bâtiments et les innovations techniques, de même que le logement des personnes ayant des besoins particuliers.

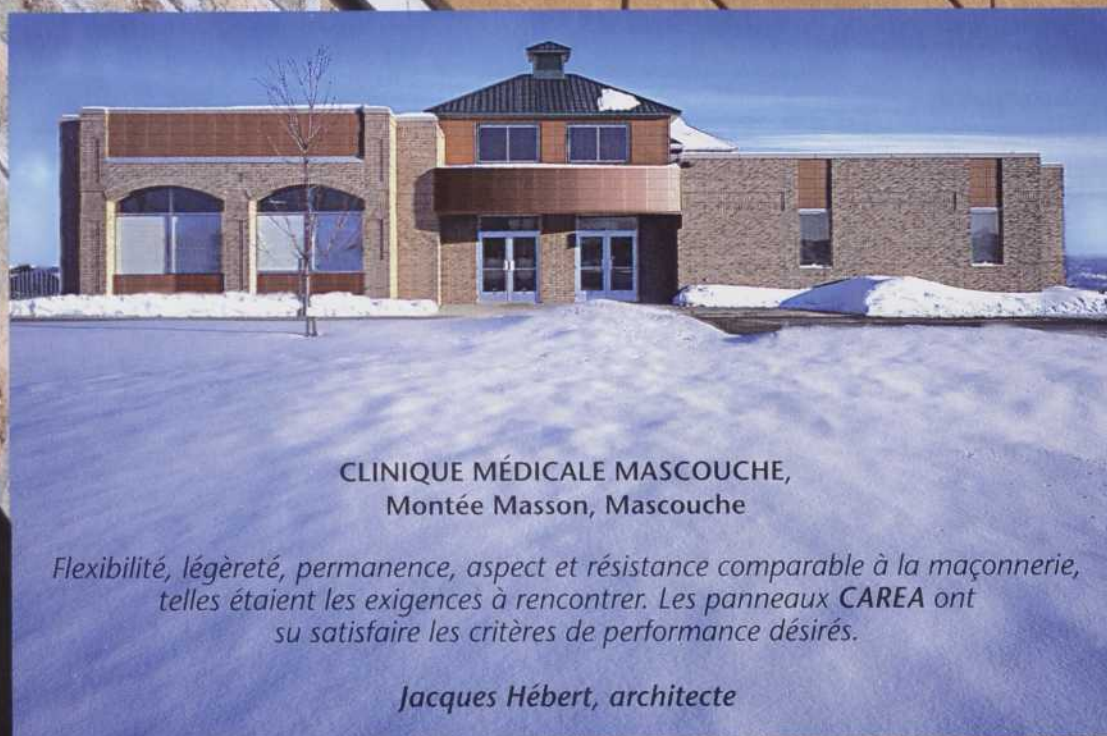
Les subventions accordées dans le cadre du programme qui cette année se chiffrent à 573 706 \$ aident les chercheurs des secteurs privé et sans but lucratif ainsi que ceux des établissements d'enseignement supérieur à mener leur propre projet de recherche sur des questions liées à l'habitation. La SCHL assure la publication et la diffusion des résultats de ces recherches.

L'habitation

ANNE CORMIER

Œuvre ou ouvrage, l'habitation est essentielle et constitue un sujet approprié pour la poursuite de la publication d'une revue traitant d'architecture et qui s'adresse, de façon peut-être trop exclusive, aux architectes. En fait, l'habitation, environnement familier et compréhensible, pourrait constituer un espace de rencontre entre les architectes et le grand public. L'habitation, fragile véhicule du mieux vivre, qui est souvent le produit du travail de promoteurs ou, plus rarement, le fruit de thèses systématisées, pourrait aussi permettre aux architectes de rejoindre un public pour qui les magazines de décoration d'un meilleur chez-soi sont (et c'est compréhensible) plus accessibles que les ouvrages théoriques ou les plans et devis. L'habitation a bonne presse, et c'est à nous d'en profiter. Une très grande partie des constructions résidentielles sont tout à fait moyennes, voire médiocres et souvent leur traitement s'appuie sur une interprétation limitée du goût du jour. On l'a déjà souligné ailleurs: l'amour inconditionnel pour les tourelles rapportées, les portes à carreaux et les bains tourbillons que l'on prête aux québécois est une supposition qui relève surtout de la prudence étriquée des investisseurs et d'un manque d'imagination chronique de plusieurs promoteurs (on peut aimer le P'tit Québec, et avoir d'autres fromages à notre table). L'habitation a constitué et constitue encore un terrain d'expérimentation architecturale privilégié par l'avant-garde, où l'organisation spatiale, l'usage innovateur de matériaux connus, l'adaptation à de nouveaux modes de vie sont autant d'éléments à ré-interpréter. À tort ou à raison, ces travaux n'ont pas toujours bien été reçus. L'avant-garde enthousiasme ou effraie et, souvent, irrite quasi sciemment. Toutefois, dans l'ensemble de la production actuelle, certains semblent tirer leur épingle du jeu. Quelques ensembles résidentiels à saveur européenne (ou qui sont simplement affranchis du joug néovernaculaire) cristallisent un travail à long terme sur l'espace et la forme qu'ont mené plusieurs architectes et ces bâtiments semblent favorablement accueillis par le public. Dans d'autres projets, les architectes exploitent par conviction et par nécessité une veine sociale, économique et écologique où la réappropriation des facettes techniques et scientifiques de l'architecture conduit à la proposition de nouvelles façons de vivre dans un environnement plus sain. Cette dernière approche, réfutant presque une démarche formelle, annonce peut-être un curieux renouvellement de l'avant-garde qui s'appuierait à la fois sur les acquis de l'architecture urbaine, sur un travail exhaustif de recyclage, récupération et protection de l'environnement, ainsi que sur une implication directe au niveau du financement des projets; l'écologie et la formule «clé en main», véhicule du renouvellement de l'architecture? Cette hypothèse peut sembler absurde, mais mérite, sans pour autant accepter de mettre la culture entre parenthèse, qu'on s'y arrête. À ce sujet et non sans un léger paradoxe, Hydro-Québec lançait l'automne dernier un concours d'idées pour la conception de maisons et d'ensembles d'habitation répondant aux caractéristiques de construction «nouveau confort» tel qu'énoncées par la société d'état; l'objectif du concours étant d'améliorer les qualités formelles de la Maison nouveau confort qui revêt souvent l'aspect du bungalow commun ou de la maison en rangée et à pignon répétée à l'infini. On peut espérer par ailleurs que ce concours secouera l'iconographie dans laquelle l'architecture écolo est trop souvent enfermée. La démarche d'Hydro est louable, il est à souhaiter qu'elle soit renouvelée et qu'elle contribue véritablement à l'établissement d'une nouvelle façon de voir l'architecture: un travail fondé, populaire et vendable.

LES PANNEAUX CAREA
METTENT L'ACCENT
SUR VOTRE PROJET



CLINIQUE MÉDICALE MASCOUCHE,
Montée Masson, Mascouche

*Flexibilité, légèreté, permanence, aspect et résistance comparable à la maçonnerie,
telles étaient les exigences à rencontrer. Les panneaux CAREA ont
su satisfaire les critères de performance désirés.*

Jacques Hébert, architecte

CAREA

SOLUTIONS ET SERVICE POUR VOTRE SUCCÈS

1-800-972-2732

habitations de quartiers : faubourg-québec et les projets europa

UNE ENTREVUE AVEC RAOUF BOUTROS

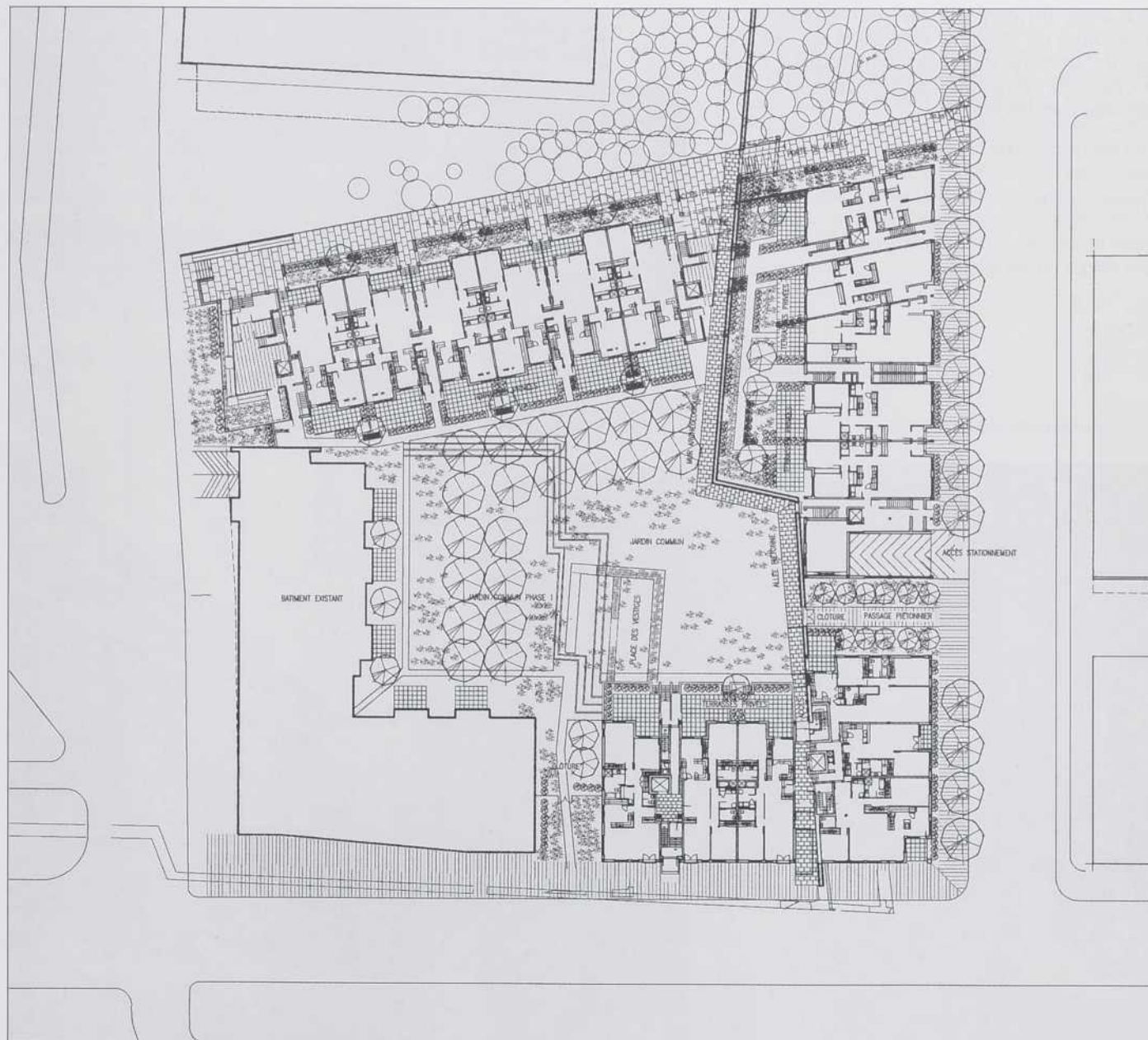


ARQ

Le projet de Faubourg-Québec contient une problématique d'implantation évidente : l'intégration du mur historique, les interfaces avec la gare Dalhousie et le fleuve en sont des exemples. Parlez-nous de la genèse de cette implantation.

RAOUF BOUTROS

Encadré par les rues Berri, de la Commune, Saint-Hubert et place Dalhousie, l'îlot E constitue la première phase de notre intervention dans ce projet. Son implantation devait répondre à des exigences multiples de nature urbaine et de nature historique. Les contraintes urbaines attribuaient aux nouveaux bâtiments la définition et l'encadrement rigoureux des rues projetées: de la Commune, Saint-Hubert et Berri. Du côté de la place Dalhousie, l'implantation des bâtiments délimitait clairement le domaine public du domaine privé d'où la planification, le long de la ligne du lot, d'un bâtiment « barrière » long de plus de 100 mètres qui assure la fermeture de l'îlot de la rue de la Commune à la rue Berri. Quant aux contraintes historiques ou en d'autres termes le message transmis par le projet en la mémoire du lieu, ces contraintes étaient incontournables. Le sol de Faubourg-Québec est riche en histoire. Il contient des vestiges importants datant du Régime français et du Régime anglais. Le mur de fortification, dont les fragments sur place indiquaient les traces originales, constituait la référence historique la plus significative de cet îlot. Son interprétation dans le contexte du nouveau développement nous paraissait enrichissante. L'insertion de ce mur « archéologique » à l'aménagement de l'îlot n'était pas de tout repos. Elle créa des tensions à l'intérieur de l'implantation du projet notamment à la rencontre du « mur » et de la trame structurale régulière des bâtiments. Néanmoins, le statut particulier du « mur archéologique » le distingue de son environnement propre et facilitera éventuellement la compréhension de notre geste par les résidents du projet et par le grand public. Le rôle de ce mur est loin d'être passif, il contribue à la jonction des différents niveaux du site. Il sera perçu dans différents scénarios : de l'extérieur en bordure de la rue de la Commune, à l'intérieur dans le hall d'entrée, à l'extérieur une deuxième fois dans la cour, à la jonction des différents niveaux du sol et enfin, sous une porte cochère, haute de cinq étages à l'embouchure de la place Dalhousie, à la rencontre de l'emplacement original de la porte de Québec qui devra éventuellement être signalée dans l'aménagement de la place Dalhousie.



RAOUF BOUTROS

Tout d'abord, l'implantation des bâtiments permet à ces derniers un dialogue étroit avec les artères périphériques tout comme celles du vieux quartier. En plus, les formes simples des cinq bâtiments de l'îlot reprennent, par leurs volumes, l'esprit des bâtiments du Vieux-Montréal. Le vocabulaire architectural, établi pour le traitement des façades, est contextuel. Il est issu des observations que nous avons effectuées dans le cadre bâti environnant. Les bâtiments ont tous une base, un corps et un couronnement. La fenestration est étroite et verticale et les toits sont inclinés, en métal, munis de lucarnes. Quant à l'enveloppe, elle est comme il se doit, dans un quartier historique, en maçonnerie.

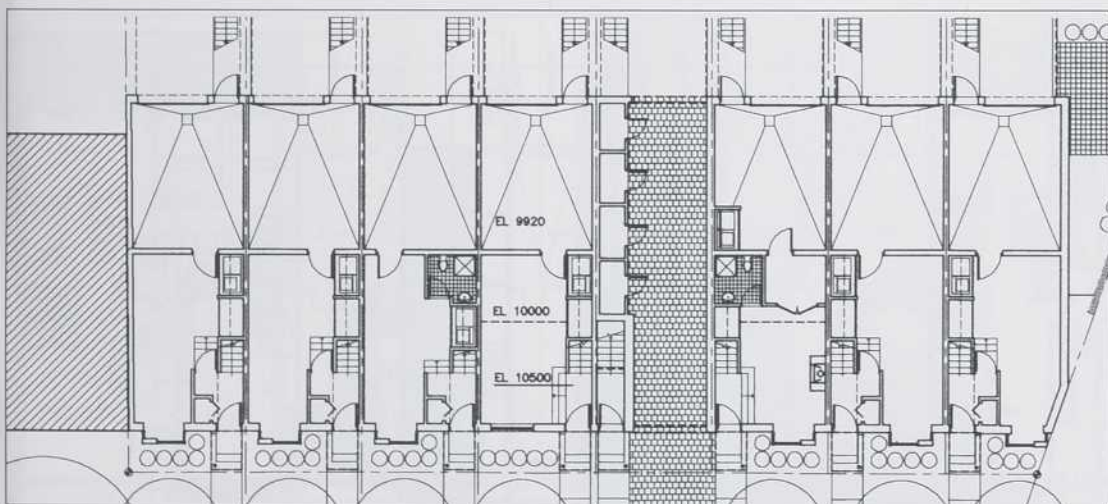
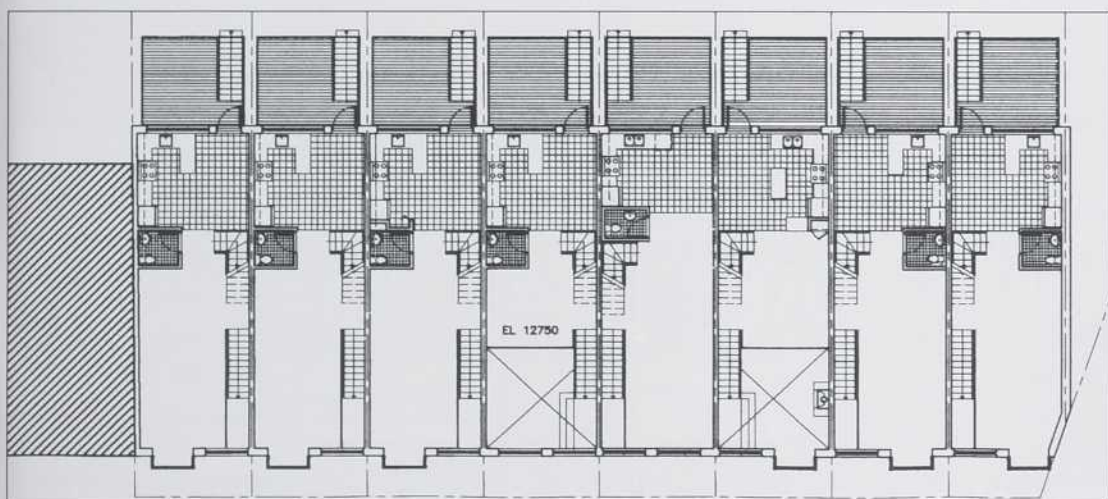
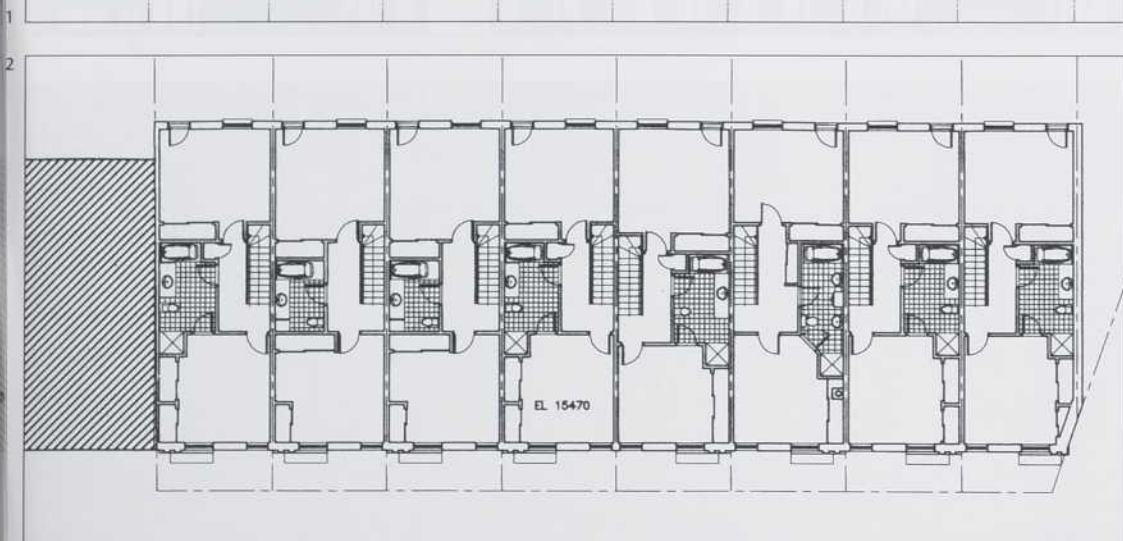
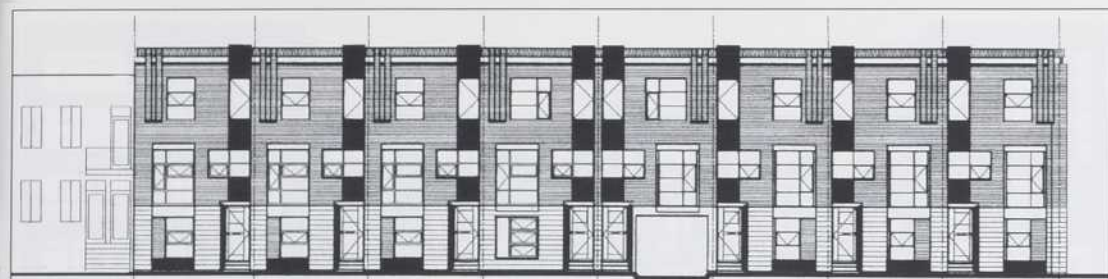
ARQ

La première étape du projet Faubourg-Québec n'établit pas de continuité évidente avec le Vieux-Montréal. Quelles ont été vos intentions à ce sujet?

Vue de la rue de la Commune

Vue de la rue Berri et de la place publique





ARQ

Les projets «Europa» constituent un exercice typologique dont l'évolution semble partir de petits logements de la rue Laurier qui ont été réalisés plus tôt. Pouvez-vous nous parler dans un premier temps du traitement des façades c'est-à-dire de la modénature particulière de ce projet en trois phases?

RAOUF BOUTROS

Le projet Europa est un développement « outre-montais ». Il préconise une continuité architecturale, urbaine et historique avec le contexte environnant. En premier lieu, la forte densité de son implantation est courante dans le paysage environnant. L'esprit de l'allée véhiculaire arrière, de service, accessible de la rue par une porte cochère, est aussi local. Le plan des unités unifamiliales étroit et profond, haut de trois étages, reprend une typologie répandue dans le tissu urbain serré d'Outremont. Son enveloppe est en briques rouges. La pierre taillée communément porteuse est utilisée avec précaution à des endroits significatifs, notamment pour exprimer la mitoyenneté entre les unités unifamiliales. Son rôle dans la composition des parois est amplifié en la détachant complètement de la façade. L'ombrage créé par la superposition des parois de maçonnerie, contribue à l'animation des élévations et à la perception du rythme des unités d'habitation. Les origines industrielles de cette partie d'Outremont et la proximité de la cour de triage du Canadien Pacifique nous ont invité à introduire discrètement, à l'enveloppe du projet, des formes et des détails ayant une connotation industrielle; par exemple : l'expression des jonctions dans les marquises des entrées et la conception des corniches en briques insérées dans un fer en C en acier. Les toits en courbe recouverts de métal, disposés en arrière-plan par rapport à la façade sur rue en maçonnerie, reprennent les formes connues des toits des hangars. Les projets Europa expriment par leur vocabulaire architectural et par le choix des matériaux une forte volonté visant à préserver le caractère homogène du cadre bâti d'Outremont.



PROJET EUROPA I

1. Élévation
2. Plan du troisième étage
3. Plan du deuxième étage
4. Plan du rez-de-chaussée

5 et 6. Photos sur l'avenue Querbes (photos : Alain Laforest)



ARQ

Les logements du projet «Europa» sont, de toute évidence, plus modestes que ceux de Faubourg-Québec. Qui est la clientèle-cible de ce projet?

RAOUF BOUTROS

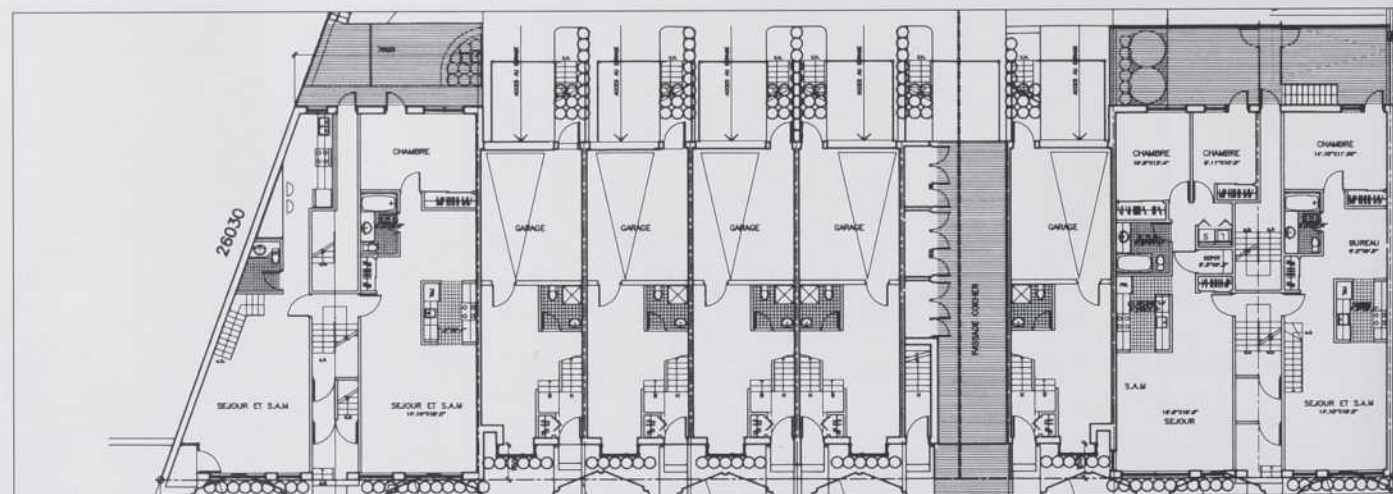
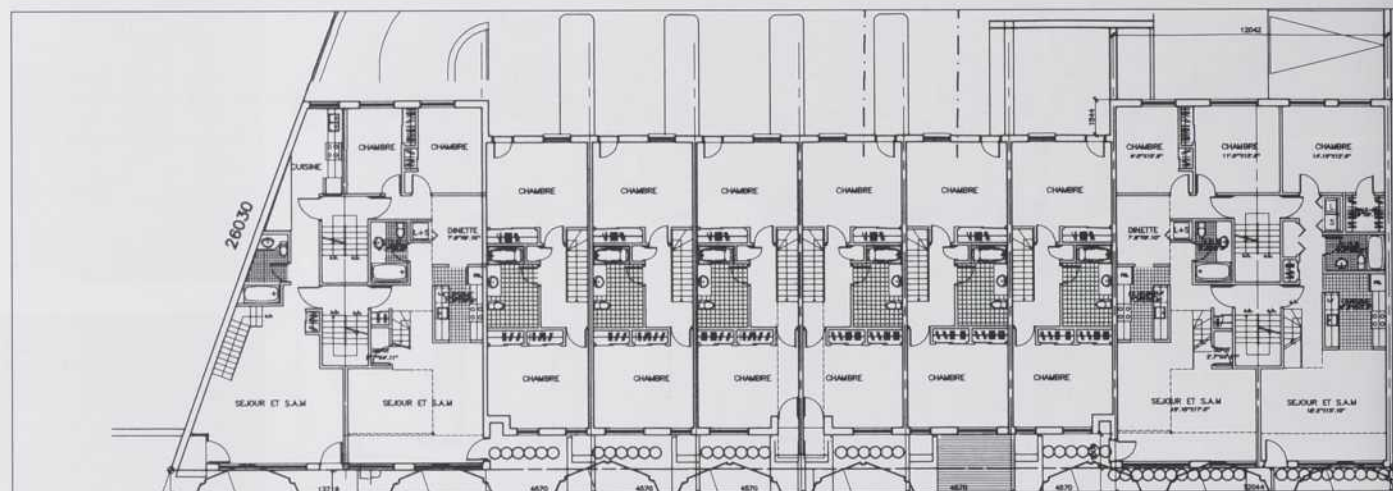
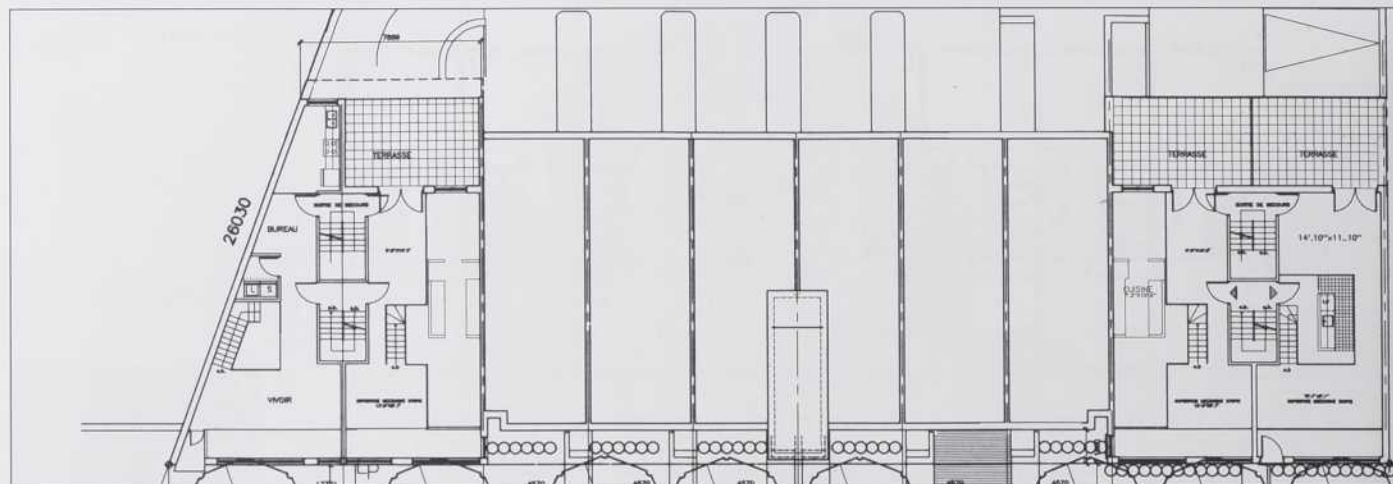
Le projet s'adresse surtout à des personnes désireuses de résider en ville et de bénéficier des avantages du milieu urbain c'est-à-dire du système de transport en commun, des équipements culturels et récréatifs et des services communs en général. La clientèle est un mélange de personnes seules et de jeunes couples avec ou sans enfant. Cette catégorie de personnes, dont l'âge varie de 30 à 45 ans, est surtout à la recherche des valeurs fondamentales de l'habitat, notamment la qualité spatiale des pièces, la polyvalence du plan, l'abondance de la lumière naturelle, de l'ensoleillement et une ventilation naturelle adéquate.

ARQ

Parlez-nous des particularités des logements de ce projet. Pouvez-vous nous parler de l'originalité de leur concept?

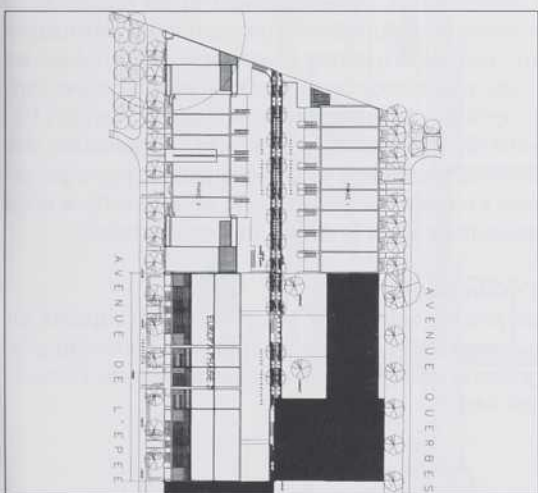
RAOUF BOUTROS

Les logements répondent à des superficies optimales qui assurent leur prix abordable. Ils offrent des valeurs essentielles en terme de qualité des espaces, d'ensoleillement et de ventilation. De plus, ils permettent, jusqu'à un certain degré, une polyvalence et une adaptabilité des espaces intérieurs. Par exemple, les rez-de-chaussée des unités unifamiliales sont, à l'occasion, utilisés comme bureau à cause de la proximité de l'entrée. Dans d'autres unités, cet espace est occupé par une chambre d'adolescent à cause de son autonomie ou encore comme salon ouvert sur deux niveaux. Le plan des unités est minimaliste dans son infrastructure; il permet aux propriétaires de s'exprimer dans l'aménagement de leurs intérieurs et d'introduire des arrangements qui conviennent à leurs besoins particuliers et à leurs goûts. Le résultat est fort surprenant. En général, ils démontrent un esprit imaginatif, une grande ouverture d'esprit et un sens de l'innovation parfois inattendu. Dans plusieurs cas, nous avons collaboré avec les propriétaires et le promoteur à l'aménagement des logements.





PROJET EUROPA III ▲

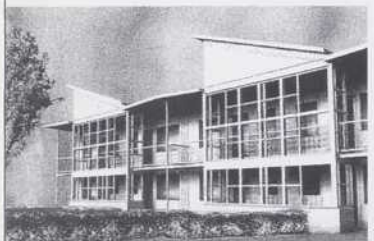


PROJET EUROPA II

1. Élévation, avenue de l'Épée
2. Plan, mezzanine
3. Plan, troisième étage
4. Plan, rez-de-chaussée
5. Façade, avenue de l'Épée
6. Plan d'implantation des 3 phases
7. Détail, intérieur d'un logement avec plafond courbe

(Photos Alain Laforest)

LES ÉCO-RÉSIDENCES



ARCHITECTURE
L'O.E.U.F.

Pearl Poddubiuk architectes
Daniel Pearl
Mark Poddubiuk
Bernard Olivier
Jill Hogan
André Miller

CONSULTANT
Avi Freedman

INGÉNIEUR EN STRUCTURE
Jan Vrana

Ce dossier de quatre pages reprend en les hybridant un peu des textes de l'OEUF dans lesquels sont présentés deux projets d'habitation. Le projet des éco-résidences du campus MacDonald de l'Université McGill est principalement décrit en termes techniques et économiques. La présentation des Habitations Saint-Ambroise expose à la fois les caractéristiques écologiques du projet et le processus de conception dont il est issu. Un bref commentaire portant sur cette pratique de l'architecture conclut le dossier.

QUELQUES DONNÉES

Localisation

Le projet est situé sur le campus MacDonald de l'Université McGill, à Sainte-Anne-de-Bellevue, à l'extrémité ouest de l'île de Montréal. Le campus MacDonald regroupe une ferme expérimentale, un arboretum et un campus universitaire comprenant des habitations pour le personnel et les étudiants. L'éco-résidence est située dans une zone résidentielle datant des années 1910-1930. Le zonage ne pose pas de contraintes particulières. Ni la ville, ni l'université n'ont établi de plan d'ensemble pour le développement du campus.

Le client

Le propriétaire des bâtiments est l'université McGill, une institution semi-privée. Les bâtiments seront occupés par un groupe de vie écologique. Ce groupe, s'inspirant de formations américaines similaires, a été initié par des étudiants de l'université.

Le programme

Les édifices existants datant de 1965-67 sont composés de 60 appartements d'une ou deux chambres. Ils sont en très mauvais état. Le client avait tout d'abord envisagé la démolition de l'ensemble, mais a retenu la proposition des architectes soit le regroupement des unités en 16 appartements de quatre à huit chambres. Ce programme répond au mode de vie communautaire du groupe de vie écologique et permet de réduire les coûts de rénovation. Au cœur du projet est installée une station écologique d'épuration des eaux usées, métaphoriquement nommée «living machine» en langue anglaise. Dans une phase ultérieure, un petit centre communautaire abritant les activités du groupe de vie écologique est également prévu.

Les systèmes de construction

Les bâtiments existants comprennent des murs porteurs en maçonnerie. Des dalles de béton armé forment les planchers et une structure de bois constitue la structure des toits. À quelques modifications près, l'ensemble structural des murs, plancher et toit est préservé. L'enveloppe des nouvelles serres est composée de fenêtres récupérées sur les bâtiments existants qui sont insérées dans une ossature de bois reposant sur des fondations de béton. De nouvelles toitures sont ajoutées pour assurer l'étanchéité de

chaque bâtiments et créer une cavité de ventilation. Elles sont constituées de fermes préfabriquées conçues pour assurer le transfert des charges aux solives de toit existantes. Ce transfert permet de limiter la profondeur des nouvelles toitures et, conséquemment, son coût.

Le financement

Le coût estimé d'une rénovation conventionnelle des bâtiments étant excessif, l'université envisageait leur démolition. Une contre-proposition des architectes, basée sur le développement de principes écologiques permettant ainsi l'auto-financement du projet à partir des revenus locatifs, a finalement été retenue.

Par ailleurs, l'apport de fonds privés et gouvernementaux devrait permettre l'ajout de divers composants écologiques en cours de projet.

Le calendrier

Les architectes ont entrepris l'étude de faisabilité en mai 1997. La construction est en cours depuis octobre 1997 et sera terminée à l'été 1998, à temps pour la rentrée.

Les coûts

La surface brute est d'environ 39 000 pi², le budget de construction (sans apports extérieurs) de 1.3M\$, soit 33.\$ /pi².

LE PROCESSUS

La proposition initiale

La proposition de la création d'un groupe de vie écologique est à l'origine du projet. L'ensemble rénové de Robertson Terrace ou une nouvelle construction située sur son emplacement, une fois l'ensemble démolit, devait l'abriter.

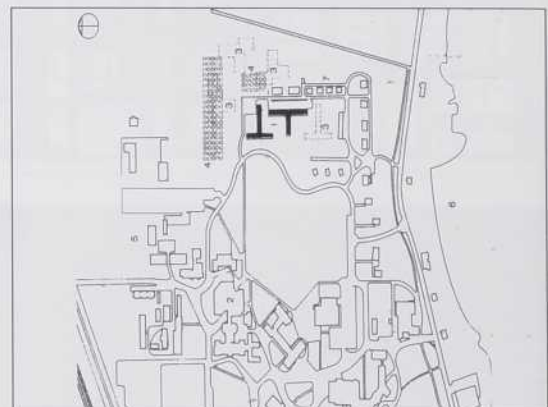
Étude de faisabilité et esquisses

L'étude de faisabilité devait démontrer comment des édifices jugés désuets et irrécupérables pouvaient être adaptés aux besoins du groupe de vie écologique. Elle prouva de plus que le projet pouvait être financé par les revenus locatifs. Les esquisses tracées pour appuyer cette étude ont permis d'établir les principes d'un réaménagement basé sur une vision sensible de l'environnement:

- ◆ le regroupement des appartements en de plus grandes unités;
- ◆ la construction de serres permettant l'usage d'énergie solaire passive;
- ◆ la transformation de la cour extérieure pour y installer la station écologique d'épuration des eaux usées.

Construction de nouveaux toits

La réalisation de documents d'exécution pour la construction des nouveaux toits débuta en septembre, dès l'approbation globale du projet, la détérioration des bâtiments causée par le mauvais état de la toiture



exigeant une intervention rapide. Ces nouveaux toits permettent la récupération de l'eau de pluie sans qu'elle ne soit contaminée et accroissent la résistance thermique des bâtiments. L'étude du réaménagement des unités se poursuivait parallèlement.

Démantèlement

Le projet comporte la ré-utilisation de matériaux de construction. Le démantèlement visant la récupération de matériaux, et plus particulièrement des fenêtres, est effectué en hiver, durant les mois où l'activité de l'industrie de construction est faible afin de réduire les coûts mais aussi de consolider l'estimé des travaux.

Le menu

Dans la logique de l'approche prônée, un éventail d'options répondant à une vision sensible de l'environnement et pouvant être intégré au projet selon la disponibilité de fonds supplémentaires est établi. Le menu comprend divers items dont:

- ◆ des finis non-toxiques et écologiques;
- ◆ des systèmes de récupération de chaleur;
- ◆ le préchauffage actif de l'eau par panneaux solaires.

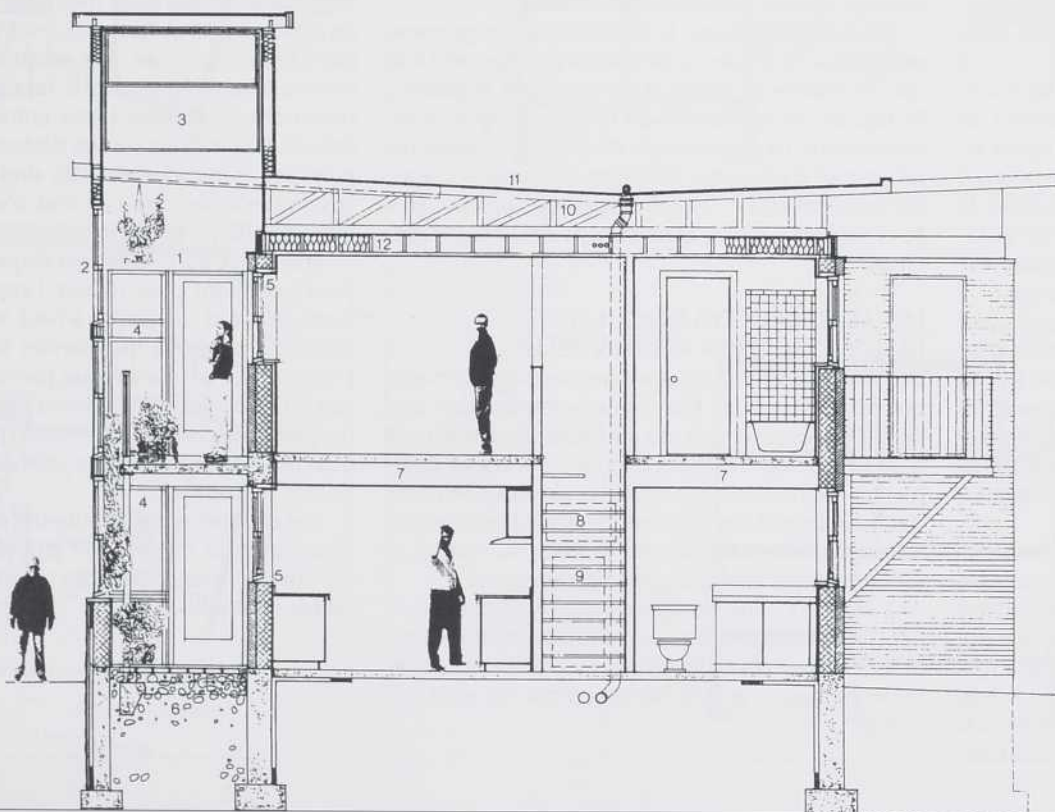
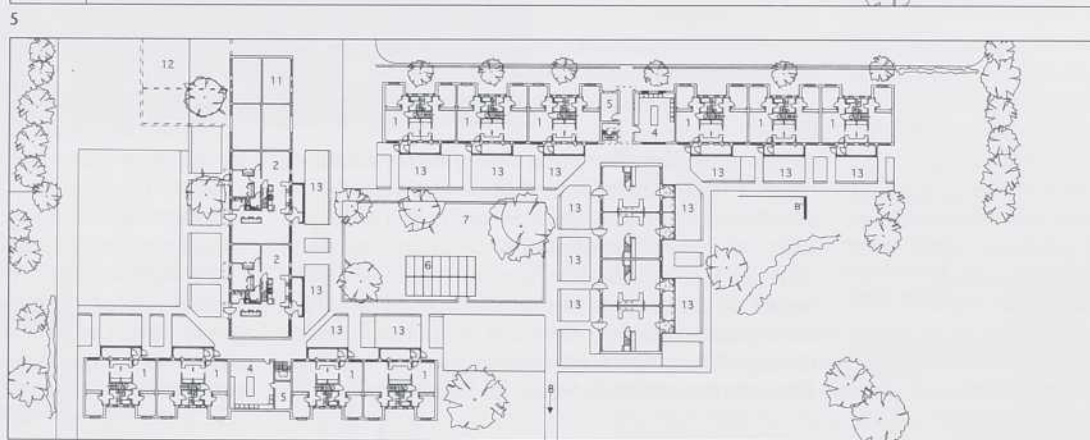
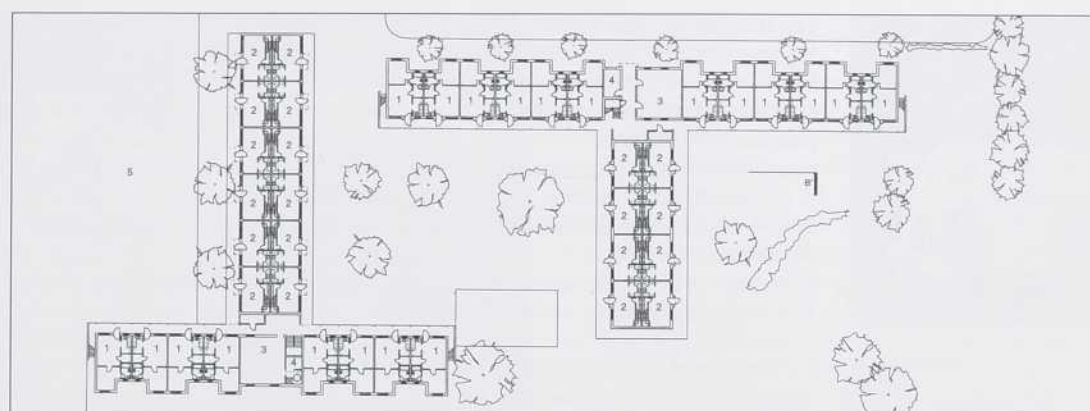
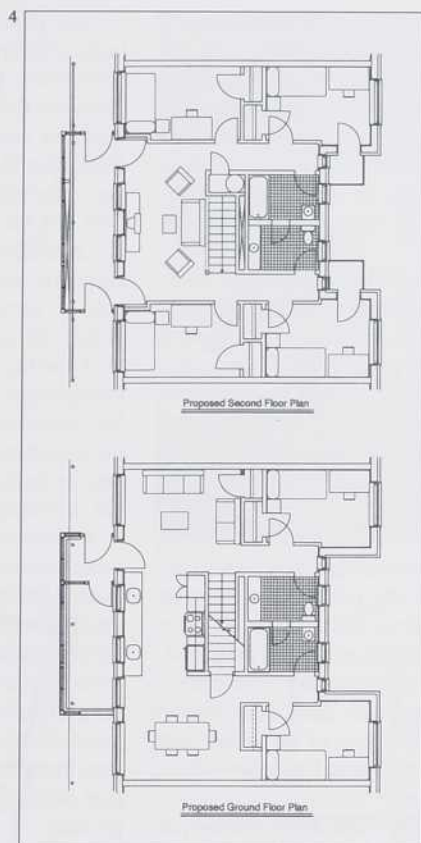
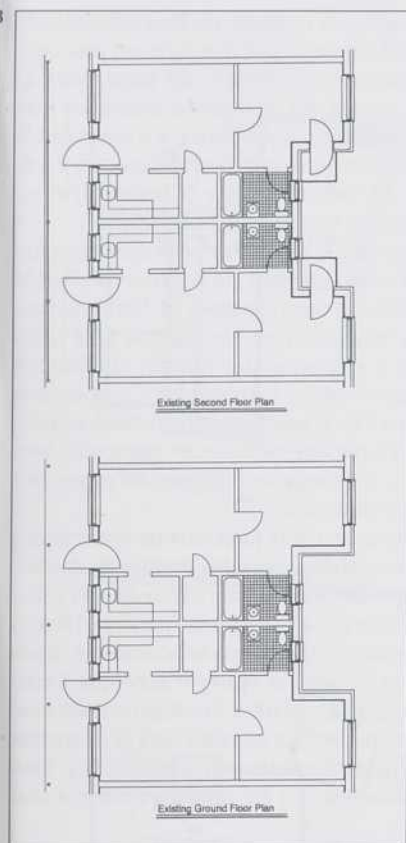
La construction

L'opération de démantèlement et de récupération complétée, l'attribution d'un contrat de construction suit son cours habituel. Cependant, pour réduire les coûts, promouvoir la collaboration inter-faculté et l'appropriation du projet par ses utilisateurs, certains travaux dont la peinture intérieure, l'installation des fenêtres récupérées et l'aménagement paysager seront exécutés par des étudiants en architecture et en agriculture après le départ de l'entrepreneur.

L'occupation

Le projet accueillera ses premiers occupants en automne 1998, session inaugurale du nouveau programme de maîtrise en environnement de l'Université McGill.

1. Perspective
2. Plan d'implantation
3. Plans, avant rénovation
4. Plans, après rénovation
5. Plan d'ensemble, avant
6. Plan d'ensemble, après
7. Coupe



1. Nouvelle serre: Le mur de maçonnerie existant est transformé en mur Trombe.
2. L'enveloppe de la serre est constituée de fenêtres de récupération provenant de l'édifice qui est équipé de nouvelles fenêtres plus efficaces.
3. Côté sud, une fenêtre à claire-voie maximise la pénétration de lumière et, grâce à un effet de cheminée, permet le refroidissement de l'espace en été.
4. Les plantes installées dans la serre améliorent la qualité de l'air ambiant.
5. Des vantaux posés en bas et en haut du mur permettent la circulation de l'air entre la serre et l'intérieur. Ils sont contrôlés à la fois par thermostat et senseurs (humidité et pollution).
6. Sous le plancher de la serre, la chaleur est emmagasinée dans des débris de maçonnerie récupérés lors de la démolition. Un éventail propulsant l'air chaud sous le plancher augmente l'efficacité du système.
7. Plenum mécanique.
8. Un ventilateur-récupérateur thermique (VRT) est connecté à la serre pour l'approvisionnement en air frais et aux salles de toilettes pour l'évacuation de l'air vicié.
9. De l'eau préchauffée par un système de panneaux solaires central alimente les chauffe-eau électriques situés dans chaque logement.
10. La structure du nouveau toit (construit pour protéger la structure, améliorer la ventilation de la toiture, contrôler l'apport solaire et le drainage) repose en grande partie sur les poutrelles existantes; sa profondeur s'en trouve ainsi réduite.
11. La couverture est composée d'une membrane bitumeuse soudée à un pontage d'OSB. L'eau recueillie sur le toit alimente le système d'eau chaude central et sert à l'irrigation et au lavage. Elle n'est pas contaminée.
12. La cavité de la toiture existante est comblée par un isolant de fibre de cellulose.

LES HABITATIONS SAINT-AMBROISE



1

ARCHITECTURE

L'O.E.U.F.
Pearl Poddubiuk architectes
Daniel Pearl
Mark Poddubiuk
Bernard Olivier
Jill Hogan
Kati Rubinyi

PROMOTEUR

Les Habitations
Saint-Ambroise
(Emile Sadaka
Robert Dallen
Daniel Pearl)

INGÉNIEUR EN STRUCTURE

Jan Vrana

Les Habitations Saint-Ambroise regroupent quatre logements construits en 1996 sur un terrain vacant à Saint-Henri, un quartier ouvrier de Montréal. La conception de l'ensemble découle en grande partie d'un processus d'hybridation, conciliant des circonstances, impulsions et objectifs contradictoires.

L'hybride est le résultat d'un processus dynamique et non linéaire de conception qui tient compte des facteurs suivants:

- ◆ le cadre urbain (ses caractéristiques physiques);
- ◆ le cadre domestique (vs les influences du marché);
- ◆ et le caractère écologique de la construction résidentielle (regroupant des objectifs économiques, techniques et environnementaux).

Le terrain est situé à l'extrémité sud d'un îlot trapézoïdal donnant sur le marché Atwater à l'est, le canal Lachine au sud et sur une rue résidentielle typique à l'ouest.

Cet ensemble témoigne des préoccupations de l'CEUF à l'égard du logement urbain et d'explorations antérieures effectuées dans le cadre de l'enseignement, de travaux théoriques et de projets qui ne se sont pas matérialisés. Rue Saint-Ambroise, les architectes, de concert avec le promoteur, ont entrepris la conception du projet, obtenu le financement, établi les objectifs, préparé l'exécution, géré la construction, commercialisé et vendu les logements.

LE CADRE URBAIN

À Montréal de nombreux lots demeurent vacants. Leur construction permet de réduire l'étalement urbain tout en insufflant une vie nouvelle à des quartiers délaqués.

Le projet s'intègre au tissu résidentiel de Saint-Henri, c'est à dire qu'il s'inspire très directement de son contexte. Il s'inscrit également comme figure architecturale indépendante. Cette figure, qui pourrait aussi être qualifiée d'objet ou de signe, marque la proue, la tête de l'îlot et la limite du quartier et répond aussi au caractère public de l'environnement urbain du Marché Atwater et du Canal Lachine.

Témoignant de la condition hybride du projet (qui est figure et partie du tissu), les quatre unités sont divisées en deux paires correspondant l'une à la figure, l'autre au tissu, chaque paire partageant un même programme et des caractéristiques architecturales semblables (coupe, élévation, organisation), chaque paire adaptant la géométrie de son plan à un angle de la tête d'îlot.

Ainsi, la «figure» se matérialise à travers un simple mur garni d'une généreuse fenestration, mur dont le toit a été sculpté pour s'ouvrir vers le marché. Les deux unités que contient ce mur sont surélevées au-dessus d'un atelier et d'un garage. De plus, les espaces de séjour, qui s'étendent à une terrasse sur le toit, ont été placés au niveau supérieur, pour profiter à la fois d'une double hauteur et du panorama du Mont-Royal et du centre-ville.

L'appartenance au tissu existant s'exprime à l'échelle plus réduite de l'îlot, du côté ouest, face à la rue résidentielle. La seconde paire d'unités répond soigneusement aux proportions des habitations traditionnelles du quartier et entretient le même rapport qu'elles à la rue. L'ouverture créée du côté de la rue Rose-de-Lima, transformée ici en un jardin d'entrée, renvoie consciemment au découpage d'une tête d'îlot.

L'expression de ces deux conditions et leurs typologies respectives ne se manifeste pas sous forme de collage ou de collision mais par l'hybridation. L'unité du tout s'exprime par un contrôle volumétrique global, l'usage systématique de matériaux (base de brique et stucco blanc) ainsi que par le traitement des détails et le fenêtrage (métal vert et rouge).

LE CADRE DOMESTIQUE

Les duplex et triplex conventionnels tendent à répéter le même plan et présentent des faiblesses au niveau de l'acoustique. Afin de réaliser un type de logement qui offre autonomie et souplesse et pour concilier le caractère domestique et urbain du projet, l'aménagement des unités se fonde sur l'organisation verticale du programme, comme dans une maison unifamiliale. Les espaces de séjour et de repos sont aménagés sur des niveaux distincts. L'escalier isolant ou délimitant les espaces selon le cas.

L'autonomie de chaque logement est exprimée par celle des entrées ainsi que par l'importance accordée aux fenêtres et balcons d'angle qui s'ouvrent sur le paysage urbain.

Dans le but d'élargir la définition du programme domestique et d'adoucir la relation du logement à la rue, les espaces de séjour et de repos sont rehaussés. En façade, un revêtement de brique souligne ce rehaussement. Le dégagement d'espaces au niveau du sol permet d'envisager différents scénarios d'usages complémentaires à celui du logement: bureau, atelier, chambre d'invité, appartement distinct, garage, rangement.

LE CARACTÈRE ÉCOLOGIQUE DE LA CONSTRUCTION RÉSIDENTIELLE

L'ensemble a été réalisé dans un contexte économique peu favorable au marché de la construction résidentielle. Ces conditions ont motivé le développement d'un projet abordable, innovateur, efficace et durable. La méthode de construction ainsi que le choix des matériaux et des systèmes devaient tenir compte de considérations financières, de l'état du marché et d'une pratique écologique de l'architecture.

L'équilibre entre l'intégration du plus grand nombre d'innovations techniques et le danger d'une trop grande dépendance à leur égard est précaire. Ce projet tente de jongler avec la haute-technologie et le bricolage.

Une construction à ossature de bois conventionnelle a été utilisée dans le but d'assurer un prix concurrentiel. Grâce à l'utilisation de poutrelles et chevrons OSB, ainsi que d'éléments d'acier et de bois d'oeuvre en des endroits spécifiques, il a été possible d'éliminer le recours à des montants de plus de 2 x 4. Des panneaux de cellulose/gypse (Fiberbond) et de OSB ont été utilisés comme sous-plancher.

Le revêtement extérieur combine brique et enduit acrylique posé sur un isolant de polystyrène. Sur le toit, les terrasses ont des planchers de fibres de bois et de plastique recyclés (Trex). L'immeuble a été construit de façon à respecter des normes d'efficacité énergétique supérieures à la moyenne. Compte tenu de l'étanchéité à l'air d'une telle construction et aussi de la volonté d'exploiter des vues en particulier vers l'est et le nord, trois aspects critiques du projet ont été identifiés et contrôlés.

Premièrement, un choix judicieux de matériaux a permis de réduire les dégagements progressifs de toxiques à l'intérieur des logements: panneaux en cellulose/gypse recyclée (Fiberbond), laine minérale (Roxul) utilisée comme isolant thermique et acoustique, peintures intérieures au latex et époxy d'acrylique à bases particules gazeuses volatiles, linoléum installé avec une colle non toxique pour les planchers et panneaux sans formaldéhyde assemblés avec une colle non toxique pour l'ébénisterie ont été préférés à d'autres matériaux.

Deuxièmement, l'approvisionnement en air frais et l'évacuation de l'air vicié se font au moyen d'un ventilateur-récupérateur thermique (VRT) combiné à un panneau solaire. Par temps froid, l'air est préchauffé par l'évacuation d'air vicié et au moyen d'un panneau solaire intégré dans la façade de la cour, par temps chaud, une deuxième entrée plus fraîche est activée. L'air frais est ensuite déshumidifié, au besoin, puis filtré et introduit dans les aires habitables. Ainsi, le renouvellement de l'air frais n'entraîne pratiquement pas de perte d'énergie.

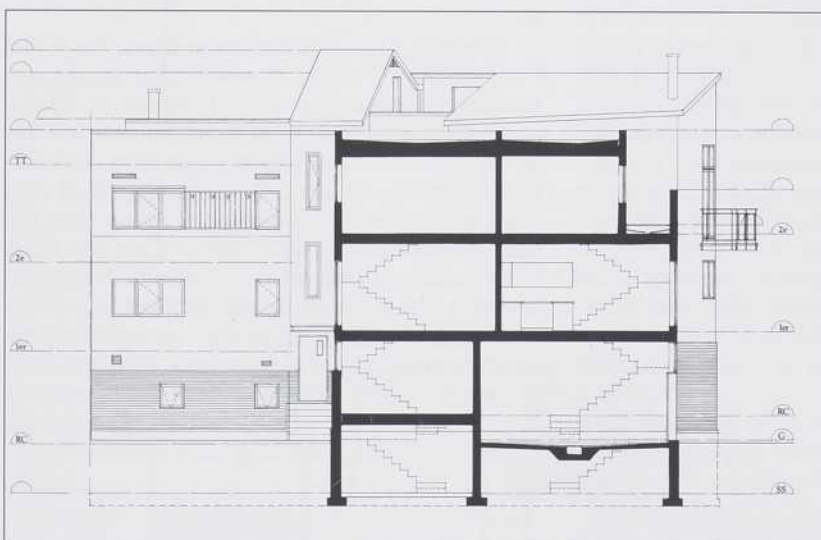
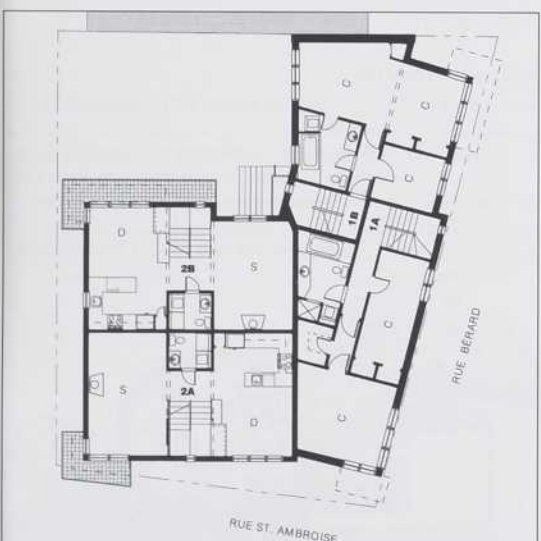
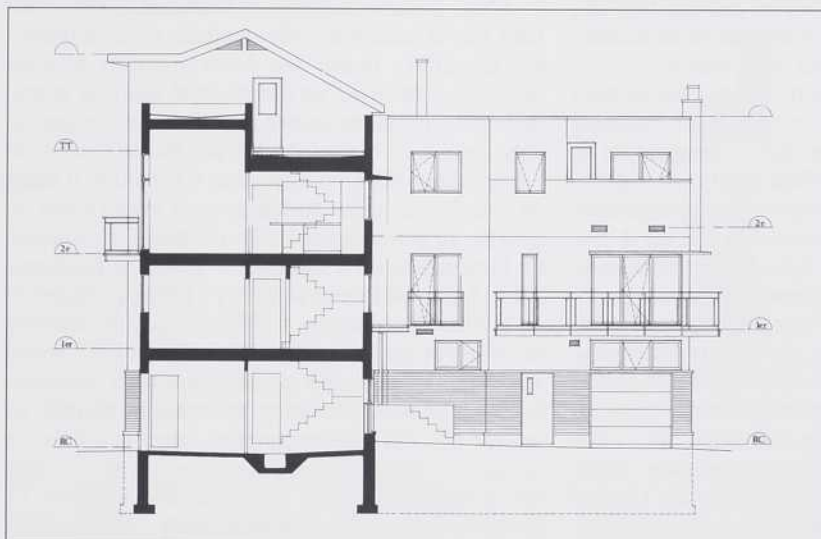
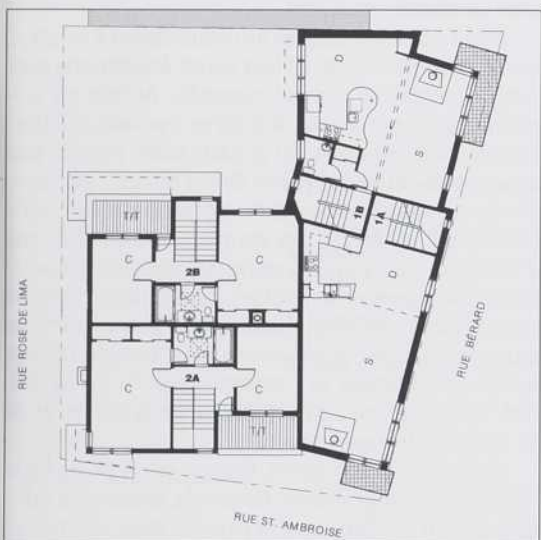
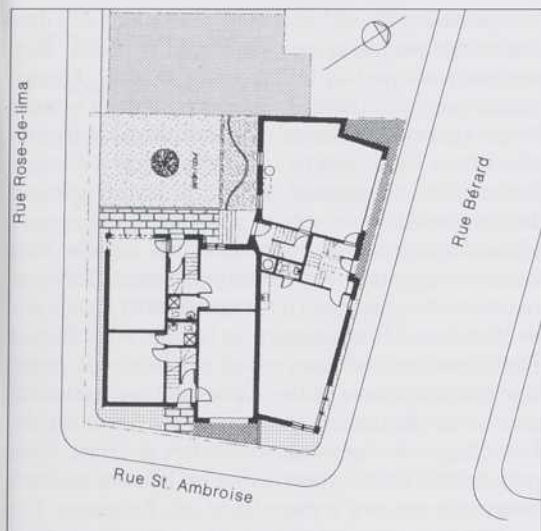
Enfin, des pare-soleil métalliques sont employés ponctuellement pour réduire l'apport par rayonnement solaire et des poêles à haut rendement ont été installés à proximité des grandes surfaces vitrées qui s'ouvrent sur des panoramas particuliers à l'est et au nord. Ces poêles sont alimentés de grains céréaliers de qualité inférieure (stocks rejetés) qu'on peut acheter à un prix correspondant au coût de leur transport et de leur emballage.

Cet équilibre entre la haute-technologie et les techniques simples résulte d'un processus d'hybridation qui cherche à concilier des objectifs et des circonstances contradictoires.

1. Photo, vue du coin Rose-de-Lima et Saint-Ambroise
2. Plan d'implantation
3. Plan du premier étage
4. Plan du rez-de-chaussée
5. Photo, vue la rue Rose-de-Lima
6. Coupe Est-Ouest
7. Coupe Nord-Sud

L'O.E.U.F., BONJOUR!

PAR ANNE CORMIER, ARCHITECTE, ATELIER BIG CITY



Au risque de froisser l'amour-propre de quelques uns et d'en faire hurler plusieurs autres, on pourrait généraliser et être bêtement tenté d'écrire que si les projets de l'O.E.U.F. présentent un intérêt architectural peu commun, c'est bien malgré les considérations écologiques qu'ils soutiennent. Mais ce serait à la fois faire preuve d'étroitesse d'esprit et contredire le principe fondateur de l'O.E.U.F.: la conciliation prônée par l'éclectisme.

L'idée de la formation de cette pratique singulière est issue d'une réflexion bien antérieure à la fondation de l'O.E.U.F. (acronyme de l'Office de l'Éclectisme Urbain et Fonctionnel), réflexion sur la nature de la pratique de l'architecture (d'où l'usage d'un nom reflétant la réalité d'un travail d'équipe plutôt que l'individualité de sociétaires) et sur la notion d'éclectisme fonctionnel telle que proposée par Philip Johnson. De l'éclectisme, la définition qu'en donne Le Robert pourrait sans doute correspondre aux intentions de l'O.E.U.F.: «École et méthode philosophique, recommandant d'emprunter aux divers systèmes les thèses les meilleures quand elles sont conciliables, plutôt que d'édifier un système nouveau.» À l'automne dernier, au CCA, Mark Poddubiuk et Daniel Pearl ont clairement exposé à un auditoire d'étudiants et de jeunes architectes les motifs de la création de l'O.E.U.F., celle d'une pratique à portée sociale axée sur l'habitation, qui contraste avec ce que semble devenir pour plusieurs l'architecture, soit une industrie de service fonctionnant à la commande et qui joue un rôle de moins en moins actif dans la création globale d'un meilleur cadre de vie.

Cette pratique bienveillante n'est toutefois pas naïve ni désintéressée et, malgré les frustrations qu'elle comporte —les propositions avancées, toutes fondées qu'elles soient, ne sont pas nécessairement réalisées, le projet de Benny Farm a, par exemple, laissé à l'O.E.U.F. un goût amer— elle ne peut se passer d'un engagement direct. Comme l'ont rappelé Pearl et Poddubiuk, l'environnement construit est constamment modifié et adapté que ce soit avec ou sans architecte... En s'impliquant à différentes étapes de décision des processus d'aménagement, en explorant les rôles de programmeur, de promoteur, ils entendent exploiter plusieurs facettes de l'architecture qui est un acte créateur, mais qui comporte aussi des aspects politiques, sociaux, environnementaux et économiques, et contribuer ainsi à la conciliation de diverses préoccupations, plutôt que de subir l'effet de leurs oppositions. L'éclectisme qui propose l'inclusion plutôt que la ségrégation est la clé de cette démarche. Les projets de l'O.E.U.F. sont présentés ici par leurs auteurs en des termes parfois trop éthiques et très objectifs, selon une logique écologique, rationnelle et contrôlée dévoilant mal l'approche formelle qui, et c'est une grande qualité, échappe à la complaisance. Fondé en 1992, l'O.E.U.F. regroupe Daniel Pearl, Mark Poddubiuk, Bernard Olivier, Jill Hogan et André Miller. Pearl Poddubiuk architectes est une société inscrite au registre de l'OAQ.

maisons des villes et maisons des champs

PAR GEORGES ADAMCZYK

Aborder le sujet de «la maison», c'est en revenir au constat du philosophe: «le rôle privilégié de la maison ne consiste pas à être la fin de l'activité humaine, mais à en être la condition et, dans ce sens, le commencement». (1) Commencement de la vie, commencement nécessaire des établissements humains, des villes et, souvent, commencement du métier de l'architecte, aux sources du bâtir et de l'habiter. Vues de la ville, ce sont des maisons serrées les unes contre les autres. Comme forme de la demeure, l'architecture de la maison s'est transformée pour se présenter à nous sous une variété de types: maisons de villes, hôtels particuliers, maisons en terrasse, logements, appartements, lofts... Il n'y a pas de ville sans habitation. Et la ville semble repousser en dehors d'elle l'archétype de la maison pour n'en accepter que les formes qui s'accomplissent dans la densité, indice a priori d'une urbanité qu'on ne définit en fait que très vaguement. Il faut bien le dire, l'imaginaire de la maison se conjugue mal avec celui de la ville.

Étudiant le phénomène du bricolage dans la quotidienneté, Philippe Jareau, un chercheur français, nous a laissé sur une question qui est au cœur de la réflexion sur l'architecture urbaine: «Quelle signification accorder à l'opposition que nos contemporains effectuent entre la ville et la maison?» (2) C'est là une interrogation qui sous-tend toutes les expériences visant à offrir en ville des logements attrayants, susceptibles de contrer la fuite vers les banlieues et la dissolution des villes. Ce n'est pas être trop caricatural que de voir que cette opposition renvoie d'un côté à la ville monumentale ou cahotique et de l'autre, à l'aménagement pittoresque de son «chez soi» ou à l'enfer des autoroutes. Cottages, «bungalows», villas, chalet, éloignés de la cité, sont l'expression contradictoire d'un point fixe dans la topographie culturelle et d'une extrême mobilité physique dans le territoire concret. Le logis urbain, quant à lui, hésite entre la durée de la culture bâtie et le passage imposé par les événements de la vie. En réalité, penser la ville aujourd'hui, c'est en quelque sorte exclure «la maison» parce qu'elle serait anachronique, pas à sa place dans l'idée même de la ville. Quelle que soit l'évidence d'une réflexion critique portant sur la reconstruction d'un milieu urbain capable de soutenir la vitalité démocratique et la qualité de vie, si du même coup on se sépare de la maison, n'est-ce pas se priver d'une dimension anthropologique essentielle. Cette réduction de la demeure aux besoins de la figure urbaine, l'invasion de critères publics dans la définition du domaine privé mènent à ne s'en tenir qu'à l'instrumentalité de l'habitation. Ne dit-on pas que le logement est la brique de la ville? Ce glissement vers des objets trahit un détachement pour l'expérience concrète des lieux.

Il est vrai aussi que la maison est l'image même de l'intériorité qu'on ne conçoit s'ouvrir que sur un dehors mythique où la nature est prédominante et

les signes du domaine particulier et de la possession exacerbés. L'analogie qui fait de la maison un corps face au repli d'une vision du monde centrée sur soi-même, intimide. Comme l'écrit Marc Augé: «la perception de la maison comme corps s'effectue à deux niveaux. La maison est un corps en soi, elle a sa propre personnalité, son apparence, ses ouvertures, son intimité. Et c'est parce qu'elle est un corps qu'elle peut être assimilée au corps de celui ou de celle qui l'occupe, soit du point de vue de l'occupant lui-même..., soit du point de vue d'un témoin extérieur...» (3). La ville qui se présente comme un dispositif réglementaire, normatif, indifférent et finalement contrariant lorsque la nécessité ou le désir d'être ensemble disparaissent, ne peut recueillir en elle le besoin d'identité auquel, seule la maison, ou du moins son imaginaire, peut répondre. Penser la maison c'est probablement aussi prendre ses distances avec la masse des servitudes infinies que nous impose la ville.

D'une certaine manière, à Montréal, il faut constater que la maison de ville condense dans sa typologie singulière toutes ces contradictions et c'est probablement ce qui en fait un sujet des plus stimulants pour plusieurs jeunes architectes et designers. Pour ceux-ci, la maison ne doit pas être le chemin de l'indifférence vis-à-vis l'exigence d'urbanité. Il s'agit de concilier la taille du lotissement avec l'effort de densité, au périmètre de la ville centrale. La résidence de Lanaudière (Éric Gauthier - 1989), la résidence Saint-Ambroise (Fortin et Shoiry - 1993), la résidence de Bullion (Marc Blouin - 1993), les petites maisons de ville, rue de Lanaudière (Casault, Delisle - 1996) sont autant d'exemples qui illustrent cette direction. Véritables commencements, ces maisons mettent en oeuvre une dialectique concrète entre la ville et la maison. Il n'est d'ailleurs pas surprenant de voir dans ces maisons s'imposer le monde de l'enfance. La modestie des moyens, le strict langage constructif font de ces tranches de villes d'authentiques tranches de vie.

Montréal, dans ses quartiers ouvriers, sur le Plateau, recèle une infinité de petites maisons sur rue, maisons de Faubourg, maisons urbaines qui définissent chacune leur endroit, et répondent bien à la fois aux besoins de la vie privée et à ceux de la vie collective. La maison de ville, vue ainsi, appartient sans doute au registre de l'ordinaire. C'est un sujet mineur pour une architecture mineure. C'est sans doute cela se sentir ici chez soi et pas ailleurs. Nous sommes bien loin des rêves messianiques de la pratique professionnelle. Mais voilà pourtant un territoire inaugural du projet qui reste largement inexploré, sans doute parce qu'il est trop modeste. Il faut le regretter.

Des trois maisons dont nous présentons des dessins et des photographies, deux sont réalisées. Maison des trois jardins (Afflek et de la Riva), Maison double sur cour (Potvin), Maison aux deux visages (Tellier) poursuivent les thèmes abordés par leurs prédécesseurs. Elles matérialisent la stratégie d'occupation d'un lot en contexte urbain en vue de générer des qualités uniques à cette situation et qui accomplissent totalement le programme de la maison. Sans doute ces projets ne répondent pas à toutes les interrogations évoquées par l'opposition entre l'imaginaire de la maison et l'imaginaire de la ville. Mais dans la réalité, ces maisons sur rue ont une valeur de prototype qui doit être exploitée davantage pour solutionner cette équation apparemment impossible. L'empilage de logements camouflés derrière leurs prétendues façades victoriennes est loin des objectifs poursuivis par ces architectes et ces designers. Eux ont compris qu'il faut regarder la maison pour faire avec la ville.

Avant que les araignées ne commencent à courir..., lisons Philippe Sollers: «Il faut savoir écouter une maison, la percevoir comme résumée, définie en soi-même, adhérer à ses moindres recoins, habiter chacune de ses parois - et je parle aussi bien de tout espace plus ou moins défini dont l'homme est capable de se munir comme abri et comme durée -, qu'il faut savoir ses bruits, ses craquements (plaisirs que d'entendre, ici et là, les conversations, les préparatifs du ménage et de la cuisine), savoir l'aimer comme une création non pas concrète (car peu importe sa nature, son style, sa situation), mais comme l'image même de l'intérieur et - pourquoi pas? - de ce confort, si comme moi, on est fatigué de la nature et de sa continuelle exploitation» (4).

Si la ville a son histoire, chacun des espaces de la maison a aussi la sienne. Devant la maison, la critique devient une intrusion et passé le seuil, elle trouve ses limites. Attendons d'être invités. C'est à deux pas du centre-ville.

Notes de lecture

1. Emmanuel Lévinas, «Totalité et infini», 1971, Livre de poche, biblio essai, Paris 1990
2. Philippe Jareau, «Du bricolage: archéologie de la maison», Centre de création industrielle du Centre Georges Pompidou, Paris 1985
3. Marc Augé, «Domaines et châteaux», La librairie du XX^e siècle, Seuil, Paris 1989
4. Philippe Sollers, «Images pour une maison», in L'intermédiaire, Seuil, Paris 1963

la maison des trois jardins, montréal

ARCHITECTES
Affleck + de la Riva architectes

ÉQUIPE DE CONCEPTION
Gavin Affleck
Richard de la Riva
Guy Trudel

MAQUETTE
Guy Trudel

PHOTOGRAPHE
Robert Etcheverry

La Maison des trois jardins s'inscrit dans la réflexion sur le lieu entreprise par Gavin Affleck et Richard de la Riva depuis quelques années; la maison, installation *in-situ*, se doit de révéler les particularités du paysage naturel et construit. Situé sur le boulevard Grand dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce, la Maison des trois jardins constitue notre premier projet de résidence unifamiliale en milieu urbain.

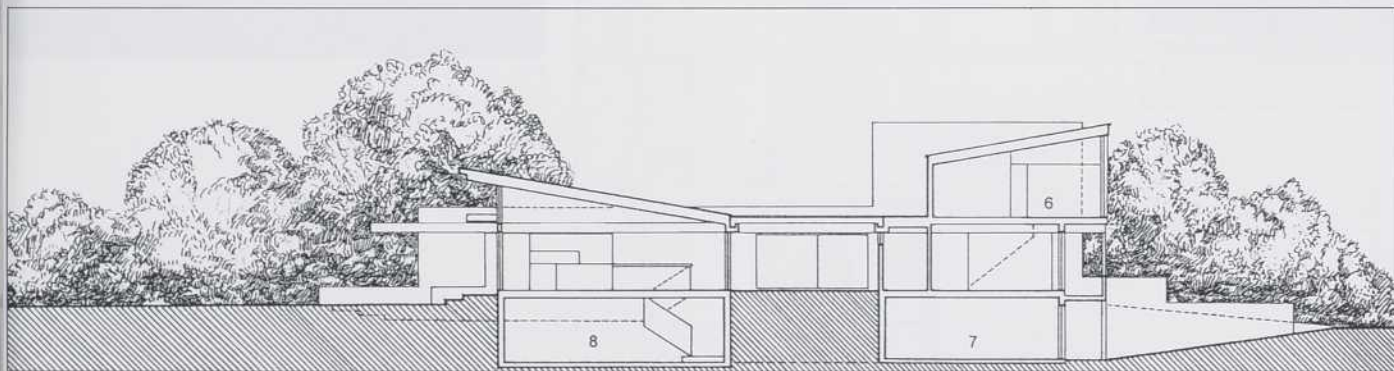
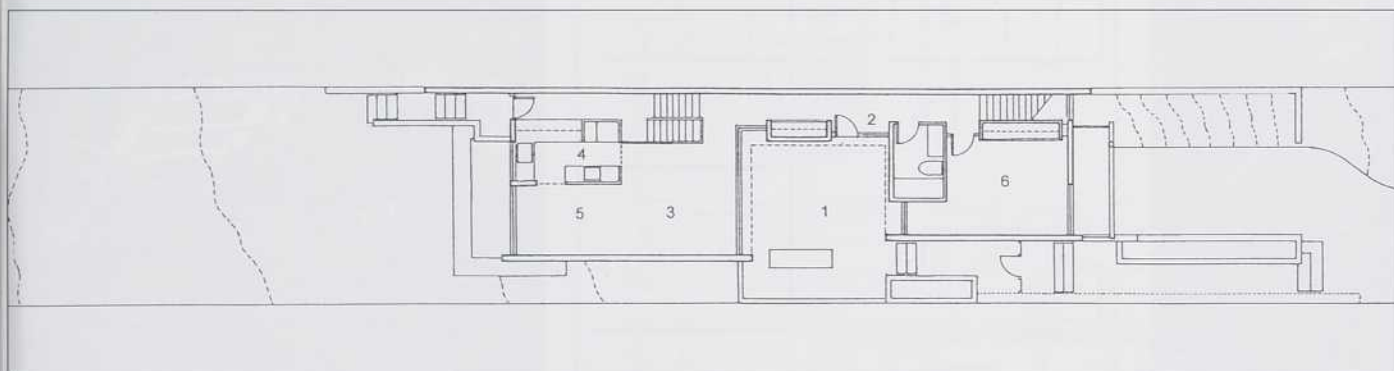
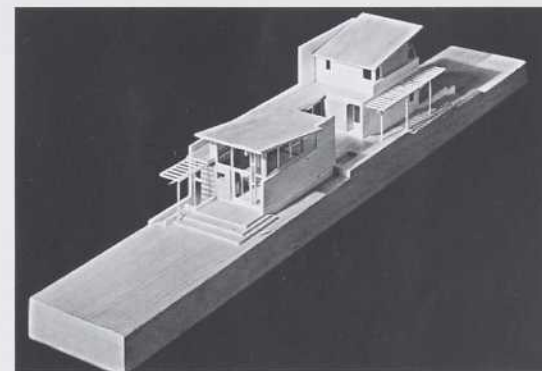
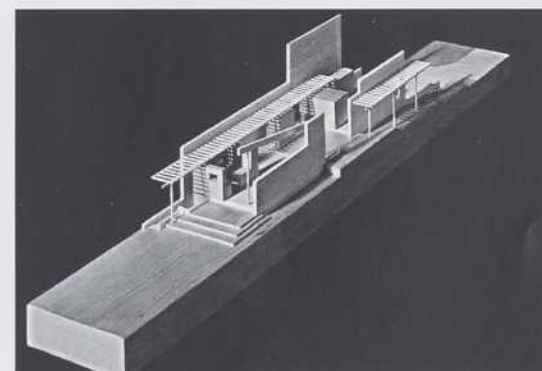
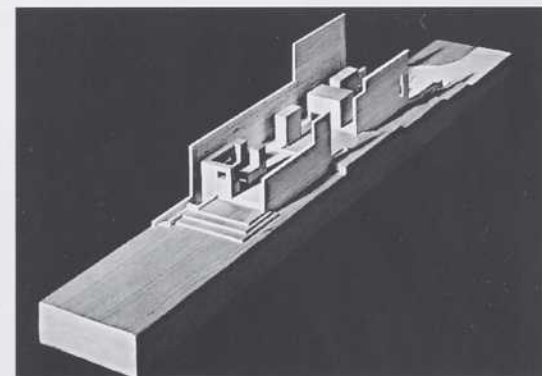
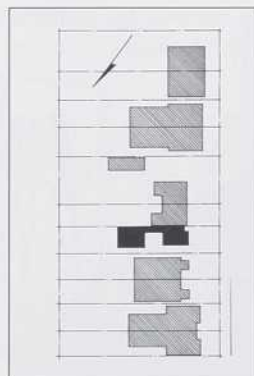
Géographiquement, ce terrain est situé au cœur du Coteau Saint-Pierre, un immense plateau de terres fertiles jadis surnommé le verger de Montréal. Le boulevard Grand a été dessiné au début du 20^e siècle en prévision d'une double voie de circulation menant à un pont qui devait relier les quartiers séparés par le passage du chemin de fer. L'histoire a voulu que le pont soit érigé quatre rues plus loin, mais l'appellation «Grand Boulevard» est restée à la rue de quartier. Cette rue se dénotera donc par ses lots assez exceptionnels de 170 pieds de profondeur. Construction semi-détachée, cette maison occupe son terrain

en profondeur et est structurée par l'alternance de trois jardins. La cour avant —premier jardin—s'ouvre sur les généreuses bandes verdoyantes de la voie publique. Un sentier ascendant mène vers l'entrée principale et le cœur de la maison, et permet la découverte de sa cour intérieure—deuxième jardin. La configuration du bâtiment en forme de «U» circonscrit cette pièce extérieure, qui agit d'ailleurs comme collecteur d'eau. À l'intérieur, un corridor de circulation traversant longe le mitoyen et fait office d'épine dorsale en raccordant les espaces. Un troisième jardin, un verger, est accessible des pièces de

séjour en arrière de la maison. L'application de cette typologie de maison avec cour intérieure est plutôt inusité en notre climat nordique (on pense cependant à la maison de José Luis Sert à Boston et la maison Wolf de Barton Myers à Toronto). La Maison des trois jardins reprend ce modèle et y condense le paysage d'un quartier montréalais. L'expression formelle de la maison dissoute à travers l'expérience et la mémoire du lieu.

Légende dans le plan et la coupe ci-dessous:

1. Cour intérieure
2. Entrée principale
3. Séjour
4. Cuisine
5. Salle à diner
6. Chambre
7. Garage
8. Salle de famille



la maison de la rue drolet

CONCEPTION
Jean-François Potvin

CONSTRUCTION
Les entreprises Bosses

Le projet a commencé avec l'acquisition d'un bungalow en fond de cour dans Villeray. Ce type d'implantation, plutôt rare à Montréal, se rencontre assez fréquemment dans le quartier. Il témoigne de l'histoire de la ville et en même temps donne envie d'explorer un nouveau mode d'occupation du lot montréalais.

La consolidation du bâtiment existant et le respect de son espace vital pousse à libérer le coeur du lot. Un corps de bâtiment avant et un corps de bâtiment arrière, chacun d'environ 8m X 8m, se partagent la cour intérieure ainsi créée. Des terrasses, des passerelles et des escaliers servent d'issues aux logements et permettent de circuler autour de la cour. Une entrée cochère donne accès au bureau, à la cour et au logement arrière. On pourrait dire que la maison a quatre façades: deux sur la cour, une sur la ruelle, une sur Drolet.

De plans quasiment identiques, les deux logements se distinguent tranquillement, comme des jumeaux qui vieillissent, un la tête dans les nuages et l'autre les pieds dans le potager.



1

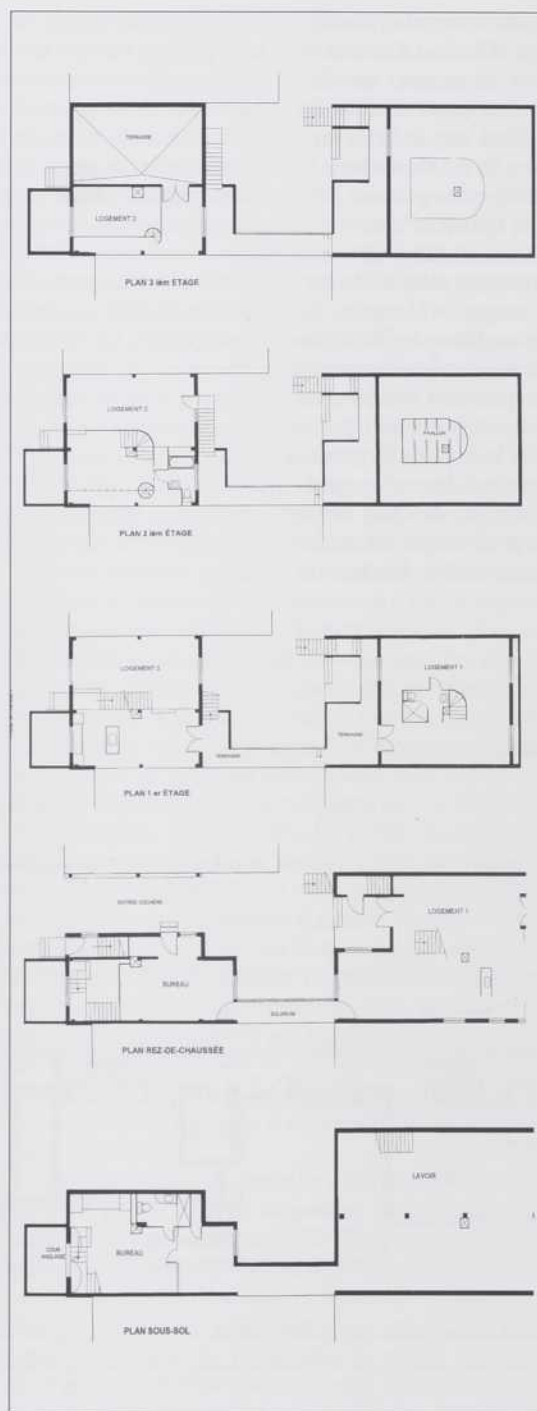


2

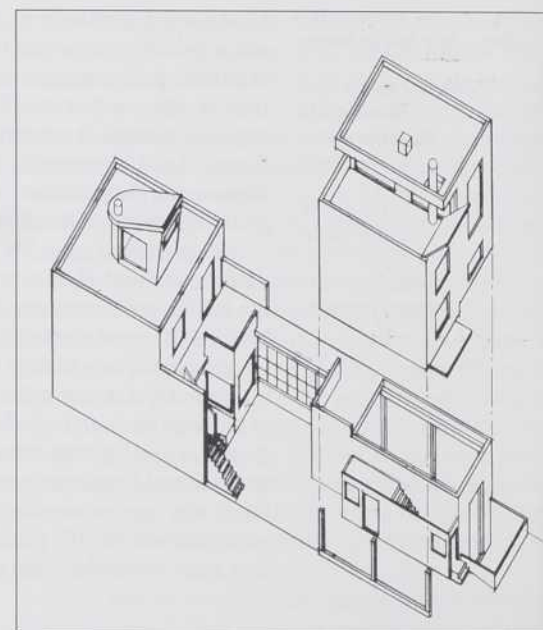
1. Façade, côté ruelle
2. Intérieur
3. Façade Drolet
4. Plan des niveaux
5. Axonométrie
6. Intérieur



3



4



5



6

un projet pour la construction de la résidence familiale

CONCEPTION
Marc-André Teller

ENTREPRENEUR
Les entreprises Bosses

LE CONTEXTE

Situé au 10595, rue Clark, à Montréal, le site s'inscrit dans un quartier résidentiel homogène formé de maisons de briques rouges alignées en retrait de la rue et s'ouvre vers l'arrière sur des arbres de plus de 20 m en fond de cour. Issu d'un recadastrage, le terrain est d'une profondeur peu commune de 41 m et d'une largeur de 8,5 m, soit le minimum constructible. (En effet, le règlement d'urbanisme impose un minimum de 5,5 m pour la façade et de 1,5 m pour les marges latérales.)

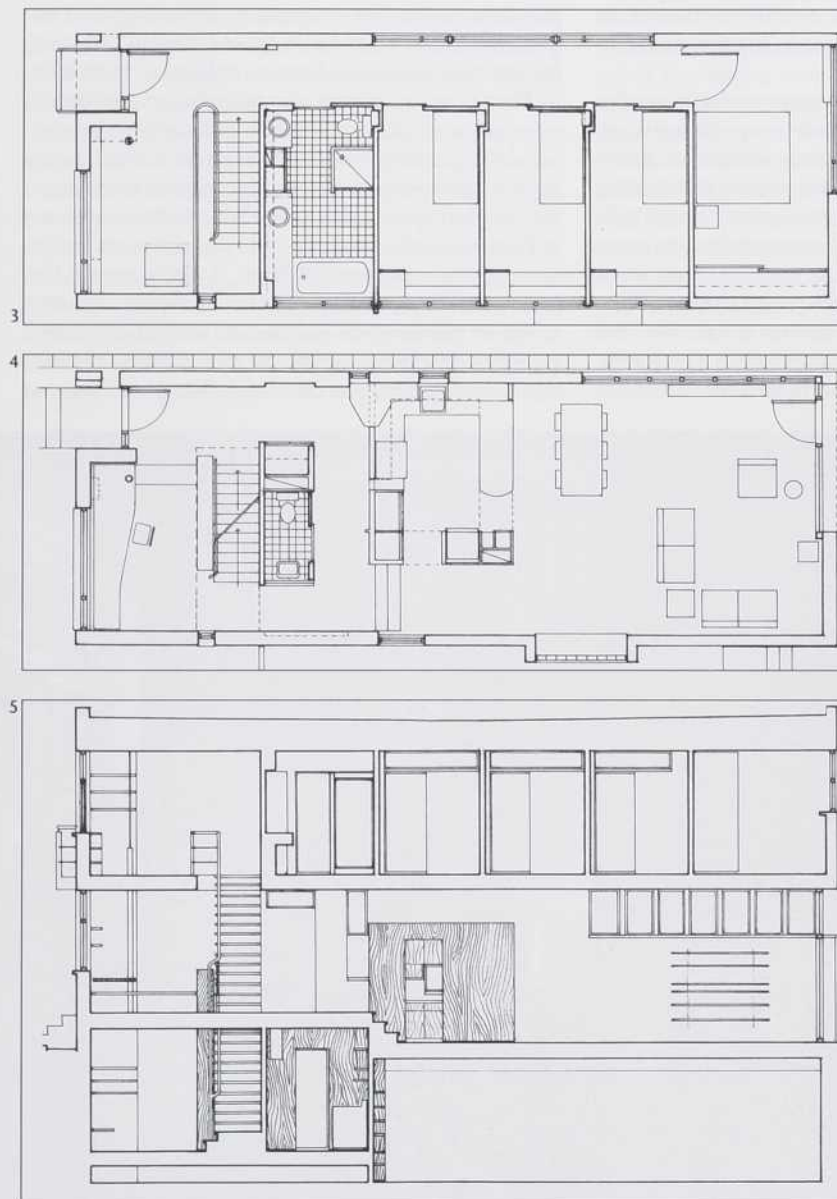
LE PROJET

Loger une famille de six dont les enfants sont en bas âges en prévoyant l'évolution des besoins et en tenant compte de considérations ayant trait à la domesticité, à la quotidienneté et à la convivialité. Mettre

en rapport des notions d'habitabilité et de spatialité issues d'une réflexion personnelle qui puise dans la modernité (machine à habiter), avec un souci de « régionalisme critique ». Le but est de confronter la rigueur fonctionnelle qu'impose un programme d'habitation (jour/nuit, privé/public, servant/servi) à un dispositif spatial fluide qui offre un confort essentiel aux usages et qui favorise la convivialité propre à notre mode de vie.

En raison de la contrainte budgétaire, deux prémisses se sont imposées. Premièrement, tirer avantage de l'exiguïté du site en optant pour un système constructif simple à portée unique entre les murs extérieurs latéraux. Deuxièmement, s'en tenir au minimum permis par le code pour la dimension des pièces afin de réduire la profondeur et, ainsi, la superficie totale. Budget : 100 000 \$.

Bien qu'il y ait possibilité d'aménager des ouvertures sur toutes les faces, le travail sur la lumière a demandé une certaine rigueur étant donnée la proximité des bâtiments adjacents. Une disposition particulière des fenêtres sur les murs latéraux a permis de préserver l'intimité. De l'intérieur, ce type d'ouverture en bandeau, placée dans le haut de la paroi sans retombée de plafond, a pour effet de dilater la perception de l'espace, notamment dans les chambres, et offre une ouverture sur le ciel et sur la cime des arbres. À l'arrière, malgré une orientation nord défavorable, une large baie est motivée par le prolongement de la pièce commune à l'extérieur et par une transparence sur le jardin.



1. Façade sur rue
2. Façade latérale
3. Plan de l'étage
4. Plan du rez-de-chaussée
5. Coupe longitudinale
6. Intérieur
7. Intérieur

LES CONDOS DU PLATEAU MONT-ROYAL, CUVÉE 1997

un mélange doux-amer de limonade-orangeade

MICHÈLE PICARD

En décembre dernier, l'organisme Sauvons Montréal remettait ses prix annuels Orange et Citron. Parmi les constructions résidentielles de cette année, le jury a tenu à souligner l'ensemble des habitations en copropriété dits «condominium» construits dans le quartier appelé familièrement «le Plateau» en leur accordant les prix orangeade et limonade.

Cette nouvelle catégorie de prix créée expressément pour la circonstance représentait l'essence de ce qui s'y est construit récemment. Mais voilà que l'attribution à l'ensemble des intervenants œuvrant sur le Plateau, sans récipiendaire précis, est passée inaperçue. La presse a tourné le dos (ou presque¹) à cette attribution moins bien ciblée et par le fait même, moins accrocheuse. Cet effort pour mettre en évidence le bon travail et les bévues des promoteurs, propriétaires et architectes dans un quartier populaire de Montréal a été totalement annihilé, malgré les exemples mentionnés par le jury.²

Rappelons certains faits. Depuis quelques années déjà, nous assistons à une recrudescence de constructions nouvelles dans les quartiers anciens de Montréal, en fait à la récupération des terrains désaffectés, stationnements abandonnés, etc. Loin de nous l'idée de critiquer la densification et la repopulation des quartiers centraux. Au contraire, la prise de conscience des problèmes créés par l'étalement urbain et l'établissement de moyens pour contrer la fuite vers des banlieues de plus en plus éloignées nous sied parfaitement. Il s'agit ici de poser un regard sur l'interven-

tion architecturale, les façons avec lesquelles les propriétaires, promoteurs, constructeurs, concepteurs et architectes évoluent dans les mêmes conditions et réglementations, et arrivent à offrir au public acheteur un produit de bonne ou de mauvaise qualité. Les constructions nouvelles du Plateau n'ont pourtant rien à envier aux autres villes ou secteurs de l'île de Montréal, pensons par exemple à celles de Ville d'Anjou avec leurs immeubles d'habitations vaguement romanesques flanquées de tours et de toits «style français»! Fausses mansardes, Mansard doit se retourner dans sa tombe.

Mais qu'est-ce que le plateau, le Plateau Mt-Royal? À défaut de définitions précises et d'une histoire exhaustive, on doit, à tout le moins, se remémorer les limites du quartier telles que définies par la Ville de Montréal. Donc, il est bordé au nord et à l'est par la voie ferrée, au sud par la rue Sherbrooke et à l'ouest par l'avenue du Parc, englobant les «villages» d'origine du Plateau, c'est-à-dire, Saint-Louis-du-Mile-End, De Lorimier, Saint-Jean-Baptiste et Côteau-Saint-Louis. Le Plateau est au départ une délimitation géographique mais surtout dans le cas de l'immobilier, une appellation garante d'un style architectural monnayable pour les promoteurs de condominiums. C'est avant tout un nom galvaudé, puisqu'à la mode: condos sur le Plateau, à proximité du Plateau, triplex sur le Plateau, de type Plateau Mt-Royal, à deux pas du Plateau... références continues à un milieu, un style de vie en demande et à la hausse. Bref, une manne à exploiter: le Plateau vendu au plus offrant, avec ses lots laissés vacants par des incendies, démolitions et

autres fléaux urbains. Bien sûr il existe sur le Plateau plusieurs types d'habitations d'origine, mais le plus répandu est sans aucun doute le plex, dans toutes ses variations, duplex, triplex, cinqplex etc. Ces résidences à logements superposés, à entrées individuelles distinctes, ont toujours été populaires, et bien quelles aient survécu à plusieurs générations, elles le demeurent tout autant. D'habitations de quartiers ouvriers elles sont devenues celles d'un quartier branché.

En fait, l'après guerre, la révolution tranquille, de même que l'exode vers les banlieues ont été des facteurs modifiant le mode de vie des québécois et des montréalais. De la combinaison du propriétaire résidant au rez-de-chaussée, avec locataires généralement logés aux étages supérieurs jusqu'aux condos actuels, propriétés divisées et indivises, en passant par les structures industrielles transformées et les espaces culturels et institutionnels désuets convertis en immeubles d'habitations, toute une nouvelle gamme de solutions au logement a été mis en marché. Des efforts particuliers de la ville, subventions, réglementations et demandes de permis assouplies, exemptions de taxes et collaborations avec différents services ont ouvert la voie à de nouvelles possibilités d'habiter. Des investisseurs, constamment en recherche de nouvelles façons d'atteindre un nouveau marché, ont permis à un quartier, somme toute âgé de plus de trois quart de siècle, de revivre, de prospérer: ils ont accéléré le renouvellement de la population.

Mais sous ce déploiement d'efforts civiques et d'urbanité se cachent des immeubles qui méritent d'être



Rue Saint-Dominique, entre Villeneuve et Saint-Joseph



Rue Saint-Dominique, au nord de Rachel



L'usine Mont-Royal, rue Mont-Royal au coin Nord-Est de la rue Hôtel-de-Ville



Coin Nord-Est de Rachel et Henri-Julien

regardés de près. Sur le Plateau comme dans quelques autres quartiers, les immeubles résidentiels construits récemment sont répartis en deux grandes catégories: ceux qui réutilisent des structures ou des immeubles existants — c'est-à-dire, avec un changement d'usage, une réhabilitation— et les constructions nouvelles qu'on peut qualifier d'insertions.

Les membres du jury de Sauvons Montréal, se sont donc penchés sur des exemples de ce deuxième groupe, plus abondants, tenant d'abord compte du fait que peu d'immeubles réhabilités ont été réellement complétés en 1997.

Ainsi, la plupart des «condos» construits cette année sont situés dans ce qu'on appelle «le petit Portugal», dans cette portion comprise entre la rue Saint-Denis et le boulevard Saint-Laurent, au nord de l'avenue des Pins. De même, plus au nord du boulevard Saint-Joseph, près du couvent des Carmélites, des rues entières ont été redéveloppées il y a quelques années. En 1997, d'autres terrains ont été utilisés à des fins résidentielles près du parc Lafontaine, comme ceux qui ont remplacé le poste d'Hydro-Québec, démolit rue Marie-Anne.

Mais c'est au chapitre des développements et du type d'habitations que certains d'entre eux diffèrent. Par exemple, un ensemble de logements et de commerces ont été construits en tête d'îlot du côté sud de l'avenue du Mont-Royal, ainsi que sur la rue Laval et l'avenue de l'Hôtel-de-Ville, avec de fausses allusions de maisons victoriennes. Par contre, parmi les insertions il y en a une sur l'avenue de l'Hôtel-de-Ville, entre l'avenue des Pins et la rue Roy, qui se fait

franchement remarquer³ par son ingéniosité et sa créativité. Deux extrêmes qui s'approprient les espaces laissés pour compte, mais qui le font avec des objectifs de rentabilité et des soucis esthétiques divergents.

Beaucoup de ces projets, sont le produit de mêmes conditions avec des résultats diamétralement opposés. Les pires exemples, ces ersatz de triplex avec leur lot de fausses ornementsations, de faux matériaux, le plastique imitant le bois, le béton moulé en fausses pierres, le stuc remplaçant le métal, le tout dans une tentative de faire passer ces «walk-up» pour des maisons traditionnelles. Rappelons que leurs extensions extérieures tels les escaliers, orielles et balcons font partie du paysage urbain typique, que les portes-fenêtres sont des emprunts aux bungalows de nos banlieues, qui pourraient toujours passer à l'arrière, côté ruelle, sur la face cachée de la demeure, mais qui, à l'avant, dénature complètement les façades, même fausses! Ces faux plex sont en fait des immeubles à circulation verticale commune, tristes copies (aussi!) des «blocs» des années soixante-dix.

Les cas exemplaires offrent quant à eux une autre approche plus sélective, plus contrôlée par des architectes promoteurs qui ont créé de nouveaux espaces-logement divisés verticalement sur un lot de dimensions standard. Un respect du gabarit des immeubles avoisinants, des références contemporaines à leurs ornementsations et l'utilisation de matériaux traditionnels tel la brique, font de ce projet imaginaire et innovateur, une intervention, une insertion contemporaine à gratifier. Intervention trop rare mais non

unique, souvenons nous des réalisations dans le même quartier par les architectes Marc Blouin (Prix résidence unifamiliale OAQ 1993), Éric Gauthier (Mention résidence unifamiliale OAQ 1991), et Jacques Rousseau (Prix OAQ 1990 et Prix du Gouverneur Général 1991).

Outre ces cas types, il s'en trouve d'autres plus ou moins réussis; de nouvelles habitations référant au modèle traditionnel, l'édifice de trois étages à l'échelle du quartier, dont les proportions sont respectées, dont les matériaux sont bien utilisés et qui survivront au passage du temps. Des réappropriations d'espaces, du vocabulaire de la ville, des interprétations des codes visuels, la continuité de la trame, le respect des lieux communs de mémoire et des référents culturels, autant de réussites si petites soient-elles dans chacun des projets, qui permettent de se réjouir de regard perspicace de certains intervenants. Mais aussi tout à côté, du remplissage, de la vente sous pression d'appartements mal insonorisés, mal construits, de tout pour toutes les bourses, du condos de luxe avec vue sur la montagne et le «Plateau», jusqu'à l'appartement moins cher que le loyer, congé de taxes pour deux ans! En cette fin de siècle, le débat encore actuel de la rénovation et de la restauration nous aura joué un mauvais tour, les «look-alike» sont arrivés en ville, fausse patine en prime. Ne devrait-on pas construire l'avenir, protéger le passé et encourager la créativité de créateurs d'aujourd'hui qui créeront le patrimoine de demain?

Notes

1. Voir l'article de David Rose paru dans *The Gazette* du samedi 20 décembre 1997, Art Section.
2. Consulter le communiqué de presse, émis par Sauvons Montréal, vendredi 19 décembre 1997.
3. Voir l'article de David Theodore paru dans *The Gazette* du samedi 15 novembre 1997, Art Section. Roo+Carr Design.

Notice biographique

Michèle Picard est Membre du jury, prix Orange-Citron 1997; chargée de recherche, département des archives, Centre Canadien d'Architecture; secrétaire, DO.CO. MO.MO. Québec.



Coin Sud-Est, Henri-Julien et Villeneuve



En haut: 3778-3782, rue Laval
Ci-dessus: rue Hôtel-de-Ville,
au sud de Mont-Royal



235, rue Laurier Ouest



Côté sud de Mont-Royal
entre Laval et Hôtel-de-ville



Coin Sud-Est,
Mentana et Marie-Anne

LA HARPE SOLAIRE

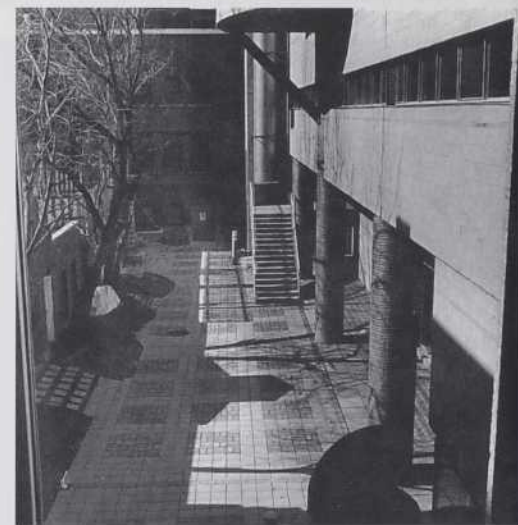
PAR MAURICE AMIEL

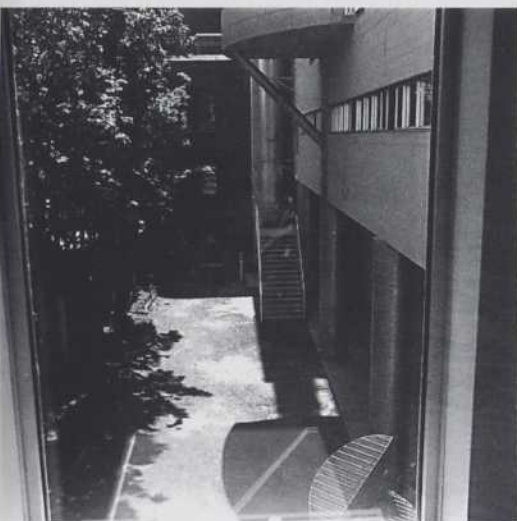
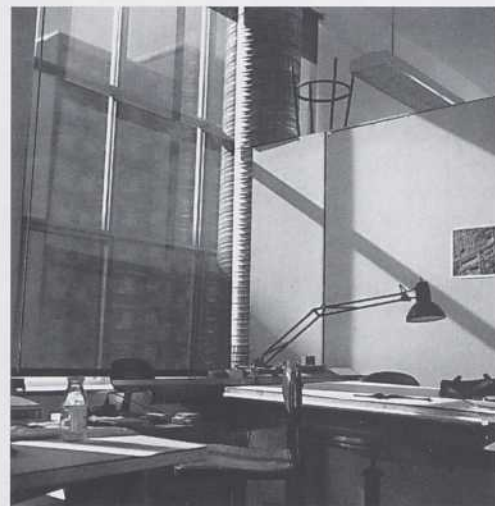
La harpe solaire... est un exercice d'observation, en cours, de l'ensoleillement dans le pavillon de design de l'UQAM. Depuis le printemps 1996, j'ai essayé de documenter la pénétration des rayons de soleil dans quelques espaces accessibles du pavillon : circulations, ateliers, cafétéria, salles de cours, bureaux, etc.

Il y a plusieurs manières d'apprécier l'intérieur d'un édifice; si j'ai choisi celles-ci, c'est parce qu'elle me paraissait la plus en phase avec les intentions de l'architecte.

Soyons clair : il n'y a pas d'espace sans lumière, et l'ensoleillement est la chose la moins chargée de désir tant qu'on ne l'a pas vu modelé par un architecte... ici Dan Hanganu.

Merci à François Lagacé





SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

Une enveloppe plus performante...

Grâce aux
Guides des règles de l'art
de la SCHL sur la conception
de l'enveloppe des bâtiments

Réduisez les délais de conception et diminuez les risques de vices de construction. Téléchargez et adaptez les dessins de CAO sur CD-ROM qui ont été mis à l'essai par les experts de l'industrie.

Approuvés par les spécialistes de l'industrie.

Maintenant disponibles au **Centre d'innovation pour les tours d'habitation de la SCHL** : Ossature en acier et placage de brique et Fond en blocs de béton et placage de brique. 89 \$ chacun (taxes et frais d'envoi non compris).

Pour commander : composer le 1-800-668-2642

Visitez notre site internet (adresse : www.cmhc-schl.gc.ca/Research/HighRise)

SCHL  **CMHC**
Question habitation, comptez sur nous

Canada
FE126B0170



les preuves de l'architecture

Nous aurons tout simplement vu les choses se transformer en ce qu'elles sont, sur les fondations du vide.

Handke

L'être humain n'est pas une créature de besoin, mais une créature de désir.

Bachelard

L'architecture est un acte d'amour.

Le Corbusier

PHILIPPE PARÉ, ÉTUDIANT AU PROJET FINAL (U. DE M.)

Encore hésitant à distinguer la valeur des expériences vécues durant le baccalauréat en architecture, je rédige le présent essai avec l'intention d'articuler ma pensée sur la base de cet élément d'incertitude, afin de porter un regard critique sur certaines des réalités offertes à ma perception au cours des dernières années. En raison de la nature construite de l'architecture, je considère que l'influence de celle-ci cesse lors de sa transposition en mots, d'où la difficulté d'écrire sur un tel sujet. À juste titre, je ne prétends pas énoncer une quelconque vérité avec ce texte, puisque celui-ci consiste en une récapitulation de certaines motivations qui, issues d'expériences personnelles de l'architecture, constituent l'amorce d'un projet intérieur. La conclusion que je souhaite donner à mes études consiste donc à ne pas conclure celles-ci ou, en d'autres mots, à poursuivre mon apprentissage de l'architecture.

En tant que processus menant à la résolution physique de considérations pragmatiques et intellectuelles, l'architecture possède les limites implicites à la réalité matérielle de sa nature. Aussi, je crois que l'architecture ne consiste pas en une méthode visant à communiquer une idée, mais davantage en la concrétisation d'une idée dont l'implication transcende la matérialité. En conséquence, il ne faut pas surestimer la capacité de l'architecture à changer les choses, puisque seules les limites physiques posées par la nature construite de celle-ci constituent le moyen, et non la fin, par lequel il s'avère possible d'articuler des valeurs et d'indiquer des priorités. En raison du caractère permanent de sa nature, je ne considère pas l'architecture capable de commentaires figuratifs de notre condition contemporaine. L'architecture nous précède, en même temps qu'elle nous devance.

À cet égard, l'importance récemment acquise par les publications d'architecture favorise, à mon avis, la diffusion de projets dont la qualité de représentation graphique surpasse les considérations expérientielles. En outre, il résulte de cette conjecture une propension à apprécier certaines réalisations architecturales davantage pour leurs formes que pour leurs particularités phénoménologiques et, par le fait même, à réduire toute discussion critique en une rhétorique formelle justifiant la classification stylistique d'une architecture issue du graphisme. Aussi, je crois qu'il s'avère aisé pour les architectes de souscrire à une telle approche, vu la difficulté qu'il y a à représenter par le dessin, surtout en plan et en élévation, l'incidence de la lumière et des matériaux, par exemple, sur la dimension sensuelle d'un bâtiment. Enfin, le peu de considération pour la nature physique de l'architecture se manifeste par une pratique où le fonctionnement d'un projet est évalué à partir des plans, et dont l'apparence est déterminée par la composition graphique des élévations. En révélant des limitations et des contraintes, plus qu'en suggérant

une libre expression des possibilités intrinsèques à l'architecture, ce type de pratique tend à instaurer des vérités qui, grâce à l'illusion de puissance et de contrôle générée par cette idéologie du projet, imposent une manière correcte de procéder, c'est-à-dire un processus de création linéaire.

De manière plus explicite, je questionne la légitimité des visions déterministes qui, par la mise en place de cadres idéologiques issus de circonstances politiques, économiques ou techniques, impliquent la convergence vers des idées de vérité et de moralité. À ce sujet, je considère difficile d'investir l'architecture avec des arguments *a priori* aussi puissants, de même que de maintenir ces idées issues de suppositions logiques questionnables. Ainsi donc, il m'apparaît possible de remplacer la tentation des essences idéalistes par l'authenticité caractérisant la présence physique de l'architecture, soit la beauté inhérente à la résolution construite des questions pragmatiques et intellectuelles posées par la vie. À juste titre, le design relève d'une attitude questionnant les idéologies, par l'investigation non-linéaire des composantes du quotidien.

En raison de la facilité à en articuler une description, les idéologies exercent souvent l'attrance d'une «raison d'être» contribuant à faire de l'architecture le support d'un scénario. À cet égard, je ne crois pas en la nécessité pour l'architecture de posséder un scénario, car un bâtiment se tient toujours seul. L'architecture concerne la résolution d'idées à l'intérieur des limites posées par la réalité physique de sa nature, c'est pourquoi ces idées ne devraient pas être précisément décrites, puisque leur qualité essentielle réside dans l'ambiguïté et la poésie de leur présence matérielle. En d'autres mots, il n'y a pas d'architecture, mais seulement des preuves d'architecture.

Or, ces preuves d'architecture se révèlent à travers la perception sensorielle, puisque seule l'expérience de la réalité physique d'un bâtiment permet d'en saisir les subtilités phénoménologiques contribuant à la qualification des espaces. À la manière d'un accident heureux, l'architecture survient lorsque la matière, les volumes et la lumière offerts à nos sens concourent au plaisir éprouvé par la résolution spatiale de désirs intimes. Comme support de la vie, l'architecture exerce une influence silencieusement

profonde, capable de rendre significative l'expérience des activités qui composent le quotidien, en nous rapprochant des éléments dont elle nous protège. En fait, je pense que la puissance de l'architecture réside en partie dans sa capacité à nous permettre d'être habités intérieurement par les espaces que nous habitons.

D'autre part, les académismes abstraits dispensés dans les écoles facilitent, à mon avis, l'apprentissage d'automatismes privilégiant la maîtrise de techniques, ainsi que l'application de méthodes, plus que le développement chez les étudiants d'une sensibilité intrinsèque à l'expérience de l'architecture. En conséquence, le voyage d'étude s'avéra pour moi une opportunité, à la fois nécessaire et injustifiable, d'une découverte de l'architecture par le corps et l'esprit, lesquels me révélèrent l'intime réciprocité liant la vie et le projet, car les deux exacerbent la sensibilité permettant à nos désirs de devenir un peu plus ce qu'ils sont déjà.

En conclusion, je pense que l'architecture pose un nombre limité de questions, et que sa nature ne lui permet pas de nous fournir des réponses. De plus, je considère la capacité de l'architecture à changer les choses comme implicite à la modestie de son ambition qui, à mon avis, consiste à rendre l'expérience des espaces que nous habitons plus significative. À cet égard, je crois en une pratique de l'architecture qui, en évitant le spectaculaire, matérialise une différence permettant d'investir les lieux communs d'une vision du quotidien. Aussi, poser la question de la nécessité de l'architecture pour la société québécoise c'est déjà, en quelque sorte, l'ébauche d'une réponse.

IL ÉTAIT SI BEAU, HIER.

Certains produits donnent d'excellents résultats dans certaines utilisations mais ne sont pas nécessairement aussi efficaces dans d'autres.

Les architectes font face à un véritable défi lorsqu'il s'agit d'établir les spécifications des matériaux pour les toitures qui doivent être efficaces à la fois contre l'humidité, l'exposition aux variations extrêmes de températures et les dommages matériels. Voilà pourquoi nous vous invitons à considérer l'utilisation de l'isolant pour toiture Foamular, par OC CELFORTEC INC.

L'isolant en polystyrène extrudé Foamular améliore la performance du cycle de vie, offre une résistance thermique stable, une résistance élevée à l'humidité, et enfin et surtout, est réutilisable. Voilà les critères de base de la planification et de la rénovation d'un immeuble, lorsqu'il s'agit de choisir les produits d'isolation de toiture.

Deux types d'isolants Foamular sont offerts: Foamular 200 pour les systèmes conventionnels et Foamular 350 pour les systèmes de toitures à membrane protégée. Pour un drainage supérieur, le Foamular 350 CVI et l'isolant en pente en polystyrène extrudé sont offerts.

Utilisez des matériaux conçus pour durer. Spécifiez l'isolant en polystyrène extrudé Foamular, par OC CELFORTEC INC.

Et protégez l'investissement de vos clients.



CELFORTEC

UNE FILIALE D'OWENS CORNING - AN OWENS CORNING COMPANY

l'isolant FOAMULAR est fabriqué au Québec par OC CELFORTEC INC., utilisant le procédé Hydrovac[®] d'OWENS CORNING.

[®] Foamular et Hydrovac sont des marques de commerce d'OWENS CORNING.

© 1997 OC CELFORTEC INC. Tous droits réservés.

Systèmes de gestion du câblage

Périmétrique | **Aérien** | **Plancher** | **Espace ouvert** | **Services de soutien**

Access 5000

5500 non métallique	
5400 non métallique	
U4000 Ivoire	⌘U
Précâblé	⌘P

Cerisier	⌘C
Blanc	⌘W
Chêne blanc	
Érable	⌘M
Acajou	
Gris	⌘G
Noir	⌘B

*Le câblage qui a non seulement fière allure,
mais qui vous donne fière allure.*

Lignes pures - attrayantes - s'harmonisant avec tous les décors. Les canalisations Access^{MD} 5000 de Wiremold® sont l'élégance même. Leur conception à deux canaux les rendent idéales pour différents câblages : c.a., informatique, vidéo, télécommunications et systèmes de sécurité. Elle sont offertes dans une vaste gamme de couleurs standard et de motifs simili bois : cerisier, acajou, érable et chêne.

Les économies qu'elle apportent sont aussi intéressantes, sans compter leur rapidité d'installation, leurs possibilités d'évolution et de changements.

Access 5000 n'est qu'une des nombreuses solutions Wiremold à la gestion du câblage; ce sont des produits pour câbles aériens, périmétriques et dans le plancher qui combinent le rendement, l'efficacité d'installation et l'élégance à la flexibilité

et l'accessibilité pour plusieurs années.

Pour en savoir plus sur Access 5000 et les autres solutions ingénieuses à la gestion du câblage, appelez au 1-800-741-7957, ou consultez notre site Web à l'adresse <http://www.wiremold.com>. Wiremold, la seule façon de poser du câblage.

WM WIREMOLD